

IX

De Mussidan à St-Martial-d'Artensec par la grand'route. — Aspect et culture du pays. — Passage de l'Isle en bac. La Chartreuse de Vauclaire, détails sur ce monastère et le domaine en dépendant. — L'orient de la Double. — St-Barthélemy. — Visite à M. A. de Lentilhac, aux Baillargeoux. — L'abbaye de Notre-Dame de la Double, à Biscaye, près Echourgnac. L'œuvre des Trappistes; — Aux abords du vallon des étangs de Lajemayolle. — Un spécimen de la vieille Double; — St-Michel; — Gamanson aux flambeaux. Notes sur cette terre.

M. le docteur Piotay, qui passe sa vie tout entière à chercher à être utile et agréable, et qui y réussit parfaitement, voyant combien j'avais été contrarié de ne pouvoir me rendre à Echourgnac après le concours de Mussidan, avait eu l'obligeance de m'inviter à revenir le rejoindre chez lui, pour de là, sous sa conduite, explorer une bonne partie du pays doubleau. Cette offre augmentait encore l'attrait de ce voyage; aussi le 16 octobre au soir, malgré les menaces du temps qui semblait vouloir abreuver copieusement la terre, me mis-je résolument en route de Périgueux par le train de 4 heures 40. Il bruina; le ciel était sombre, et à chaque station je constatais le déploiement de parapluies sur les quais des gares, fâcheux présage! Mais la Fortune aime à favoriser les audacieux, et j'espérais, malgré l'assurance que chacun s'empressait de me donner, de l'ouverture de toutes les cataractes du firmament pour le lendemain. En mettant pied à terre à Mussidan, la première personne que j'aperçus fut l'excellent docteur qui était venu à mon avance, et avait pris sa voiture pour que je fusse rendu plus vite, et à l'abri dans sa maison, où il m'offrait l'hospitalité. Le brouillard augmentait, l'humidité de même, et il nous fallut faire du feu, près duquel nous

nous refugiâmes en arrivant, fort inquiets pour le jour suivant. Nous le fûmes bien davantage encore lorsque, pendant le dîner, nous entendîmes la pluie fouetter les vitres et tomber dru. Nous pensâmes que notre projet de course était avorté, et déjà nous faisons des plans pour remettre à une autre époque notre excursion menacée d'être renvoyée aux calendes grecques. Mais par bonheur le vent sauta brusquement au nord, les étoiles brillèrent ; et avec elles l'espérance reparut. Pourtant de lourdes nuées eurent bientôt couvert encore une fois la voûte céleste, et une averse torrentielle vint nous effrayer de nouveau.

Le lendemain avant l'aurore, lorsque j'entr'ouvris ma fenêtre un voile sombre cachait toute lumière du ciel ; toutefois il nous sembla que c'était pour la forme et dans une bienfaisante intention, celle d'empêcher la gelée. Convaincus à demi de la justesse de cette idée, redoutant à demi des ondées froides et incessantes, nous montâmes à tout hasard en cabriolet, allumâmes les lanternes, et, à la grâce de Dieu ! nous mîmes résolument en route. Nous cheminions péniblement, la voiture étant encombrée, car nous amenions avec nous deux ouvriers que nous devons laisser à quelque distance, et un jeune domestique sur la douteuse habileté culinaire duquel nos estomacs fondaient leurs espérances pour la durée de la course. La terre était en outre détrempée, et la chaussée étant aussi mal entretenue que possible, notre cheval avançait avec peine, mais avançait vaillamment. La brise soufflait et nous grelotions, sans nous en plaindre néanmoins car nous comptions sur elle pour avoir une belle journée. Cependant l'obscurité se dissipait ; une large bande rose apparut à l'orient, le brouillard se replia comme un manteau devant l'azur, et celui-ci ne tarda pas à régner seul, bientôt étincelant sous un vif rayon du soleil, qui s'élevait majestueusement à l'horizon. Il nous sembla que la nature poussait un cri d'allégresse. Il en partit un de nos cœurs.

Nous étions alors à la hauteur du moulin de la Beau-ronne ; en peu d'instants tout fut éclairé d'une lumière étincelante qui fit ressortir jusqu'aux moindres accidents du terrain ondulé, varié d'abord, puis formant plateau sur lequel la route s'élança tout droit en longue avenue bordée d'arbres agitant avec joie leur feuillage heureux de la bienfaisante influence de l'astre vainqueur. Cette vaste plaine, qu'entourent au loin à gauche et à droite des montagnes boisées et couvertes de groupes d'habitations, est cultivée à billons hauts et étroits, au moyen de la charrue mussidanaise, importée, paraît-il, il y a quelque temps, de Castillon, à timon raide, mais avec certains perfectionnements de détail qui la laissent encore bien loin de la Dombasle. Le terrain y est léger, productif en froment et en pommes de terres, mais moins favorable aux maïs et aux betteraves. On y voit quelques bonnes prairies, et M. Piston d'Eaubonne, oncle du propriétaire actuel, en a créé qui viennent jusqu'à la grande route et produisent d'excellent foin. Elles peuvent avoir de 15 à 20 hectares de superficie. Les graines pour les ensemercer ont été tirées des prés des bords de l'Isle, ou des environs ; et les balayures et boues de Bordeaux, apportées sur des barques, ont aidé grandement à leur réussite. La vigne en joëlles se montre de toutes parts ; nous avons pu voir que, dans cette direction, elle a été plus heureuse qu'ailleurs ; elle y'est en effet vigoureuse et offre une assez grande quantité de beaux raisins. Les viticulteurs pourront donc réellement vendanger du côté de Montpont ; ils n'auront pas de vin merveilleux, c'est vrai ; mais ils en auront. Je leur porte envie. Naturellement nous devisons du phylloxéra, ce terrible ennemi des buveurs, et nous nous demandons qui triomphera définitivement de nous ou de lui. M. Piotay me parle d'un procédé découvert par M. Garros, de Bordeaux, procédé dont les heureux effets auraient été constatés par de nombreuses expériences, et il m'apprend que notre collègue, M. Bessine, de Mussidan, l'ayant expérimenté cette

année, se félicite fort de l'avoir employé, son vignoble présentant un aspect luxuriant au milieu d'autres totalement perdus. Il va récolter abondamment, tandis que ses voisins grappilleront à peine. Puissent ces pressages encourageants se maintenir et s'affirmer ! (1).

A notre droite, à un kilomètre de nous environ, s'étend un village que précède une élégante habitation, celle de M. Béchaud. On voit tout près d'elle les toits rouges d'une usine, ceux de la grande minoterie de Duellas, l'une des plus importantes de la Dordogne, louée à une compagnie de négociants de Marseille, livrant une énorme quantité d'excellentes farines et pourvue d'appareils des plus utiles et des plus curieux. Nous délibérons si nous irons la visiter. Nous en serions charmés, mais, tout calculé, nous reconnaissons que, vu la longueur de la course que nous avons à faire aujourd'hui et les nombreux temps d'arrêt que nous aurons à subir, il vaut mieux y renoncer pour le moment. Nous passons donc vite pour ne pas succomber à la tentation, en nous promettant de nous dédommager avant peu de ce sacrifice. Nous détournons, à cet effet, nos regards du côté séducteur de l'ouest, et les tenons fixés sur ce qui nous environne immédiatement. Nous y voyons des cultures, en général, bien soignées, du mais-

(1) D'après des renseignements, reçus au moment de mettre ce récit sous presse, M. Garros continuerait à conserver à ses vignes une vigueur très grande et, souvent, une grande abondance de raisins au moyen de son engrais. M. Bessine se louerait toujours aussi beaucoup de cette découverte, grâce à laquelle son vignoble serait encore exceptionnellement robuste et fructifère. Cependant notre actif et intelligent praticien aurait, cette année, constaté dans ses plantations des foyers d'attaque du phylloxéra. La question veut donc être encore étudiée ; mais, quoi qu'il en soit de son efficacité comme préservateur, il est certain que l'engrais Garros possède une grande vertu fertilisante et donne à la vigne une force de résistance incontestable.

fourrage, des vignes en bon état, de longues lignes de citrouilles que l'on recueille pour le bétail. Nous constatons que l'on s'occupe de rendre les maisons plus commodes, plus saines et moins disgracieuses. Dans ce but on amène sur place de longs convois de pierres que l'on va chercher au loin, et les bâtiments neufs se distinguent avantageusement des anciens. Le jardinage, art fils ou frère d'une certaine aisance, est en progrès, et nous apercevons une petite exploitation qui, dirigée par un habile horticulteur dans ce sol dévorant et coupable d'une grande légèreté, est tout à fait remarquable, et où les plantes les plus diverses, paraissent en santé florissante. Elle appartient à un praticien distingué, M. Rousselon, qui obtient toujours de superbes produits et, par son travail éclairé, que le succès récompense, mérite une mention toute particulière. Nous faisons ainsi notre entrée dans St-Martial-d'Artensec, gros bourg dans l'aisance, où il n'y a rien de notable, mais où tout respire le bien-être et l'aspiration vers une élégance et un sentiment de *confort* jadis inconnus, quoiqu'il y ait encore bien des habitations défectueuses sous tous les rapports ; plusieurs même rappellent par trop la cabane primitive dans laquelle s'abrita le premier homme fastueux des temps préhistoriques, délaissant ses cavernes pour vivre dans un palais de bois façonné de sa main. Elles commencent du reste à se cacher honteusement derrière les autres ; bientôt on n'en verra plus. Situé sur une grande route, où l'on n'est pas incommodé par une circulation exagérée, à trois pas du chemin de fer dont les convois ne s'y arrêtent pas, St-Martial-d'Artensec est un centre honnête, un bon richard paisible qui vit doucement à la campagne sans s'occuper de rien, mais sans manquer de rien. Nous y mettons pied à terre et y prenons, comme on dit vulgairement, un air de feu, ce qui nous remet en bonne humeur, car le vent froid, en nous coupant la respiration, commençait à nous fatiguer singulièrement. Etant, par suite, revenus au sentiment de

la vie, nous descendons vers l'ouest, où le terrain s'abaisse rapidement, et passons devant un domaine appartenant à M. Piotay. Nous nous y arrêtons un instant pour examiner les travaux que vont terminer les tâcherons venus avec nous. Ces travaux ont pour but de consolider un ouvrage important, une digue que le docteur a fait établir afin d'arrêter l'eau d'un ruisseau qui coule pendant trois saisons et s'endort en été, la sécheresse venant alors paralyser sa bonne volonté de se distinguer. M. Piotay ayant hérité de champs que parcourt ce faible tributaire de l'Isle, et les voyant délaissés, arides, produisant peu avec beaucoup de dépenses, a fait creuser un réservoir où il emmagasine les eaux du petit torrent. Il a de cette manière obtenu un abreuvoir très utile à son bétail. Une forte muraille maintient le plan d'eau à une hauteur suffisante pour que, au moyen de rigoles judicieusement tracées et bien tenues, deux hectares de superficie puissent être convenablement irrigués. Ces deux hectares ont été convertis en prairie et cette terre sans valeur, ou du moins d'une très faible valeur, autrefois, produit abondamment du foin de qualité supérieure. Son prix de location a plus que triplé. Nous apercevons des bandes de vaches, presque toutes de race limousine, descendant vers la plaine basse. Nous les suivons en empruntant le même chemin qu'elles, bonne voie qui serpente au milieu de cultures et de prairies dépendant de la belle propriété de M. Rives, qui vient d'obtenir, au concours de Mussidan, l'objet d'art offert par MM. les sénateurs et députés de la Dordogne comme prix d'honneur culturel. Je me propose d'étudier avec soin bientôt cette exploitation que nous ne pouvons que traverser maintenant en laissant sur notre droite une île charmante toute couverte de prés chers au bétail, et qu'ailleurs les propriétaires se disputeraient à coups de rouleaux d'or. Après s'être ainsi divisée pour un moment, la rivière réunit de nouveau ses ondes devant nous en un unique et limpide canal, au-delà duquel se dressent des

constructions qui, de loin même, attirent l'attention du voyageur et que, de près, on ne contemple pas sans charme et sans une instinctive émotion.

Nous hélons le passeur, son bac se détache de la rive opposée et vient à nous conduit par la femme du nocher, absent en ce moment. Nous pénétrons sur la plate forme, gens, voiture attelage, et, cinq minutes après, nous débarquons au pied de la grande Chartreuse de Vauclaire. Ses bâtiments étendus, ses murs d'enceinte, son église au svelte clocher et aux campaniles élégants, ses nombreuses habitations destinées aux religieux, se détachent avec vigueur en blanc avec leurs toits bleus, sur le fond vert des taillis. De riants paysages les entourent dans la vallée, vers laquelle descend des collines un joyeux ruisseau ; devant eux, l'Isle se courbe large et gracieuse, coulant à pleins bords, tandis qu'au-delà d'elle, la plaine opulente déroule ses splendeurs. Partout le calme, partout un magnifique coup d'œil, une nature vivante et riche, au milieu d'un silence solennel. Jamais solitude ne fut plus attrayante et plus paisible. L'esprit s'y recueille naturellement, et l'on est heureux d'y pouvoir oublier les tracas de la vie, les mille folies de l'humanité. C'est à peine si, dans cette retraite, arrive le bruit du monde, comme un souffle faible et lointain. Mais parfois ce souffle se change en orage ; et alors adieu le bonheur. Il y a plus de 80 ans, il en fut ainsi. Les religieux furent dispersés, l'édifice croula, les cellules furent anéanties, les terres et le mobilier vendus à l'encan. Vauclaire ne fut plus qu'une ruine, et ses débris, ainsi que les domaines qui l'entouraient, furent livrés au dernier et plus offrant enchérisseur. Il était pourtant encore majestueux dans son désastre, on l'allait voir, on l'admirait, on déplorait les outrages qu'avait reçus ce monument, chef-d'œuvre de goût et de patience, et le dernier de ses possesseurs, M. Rives, tâchait, autant qu'il le pouvait, de panser ses plaies béantes et de les cicatriser. Mgr George vit cette désolation ; il fut frappé de la beauté

de ce site, il résolut de relever l'abbaye tombée, et bientôt les Chartreux reparurent sur le sol qu'ils avaient animé et fertilisé longtemps. Ils rentrèrent sous les vieilles voûtes ébranlées, ils les consolidèrent paternellement, ils reconstruisirent ce qui n'était plus. Maintenant Vauclaire est plus beau que jamais, en attendant une nouvelle, peut-être prochaine et plus terrible, tourmente.

Il est habitué, du reste, aux ouragans, et depuis sa fondation, en 1328, par Archambaud, comte de Périgord, exécuteur à cet égard des volontés de son père Hélié, il a été plusieurs fois ruiné. puis réparé. A l'origine, toutes les terres le long des bords de l'Isle, situées autour de lui sur la droite de cette rivière, étaient dans sa dépendance jusqu'au ruisseau de Pizou, de même que la métairie de Pomarède, sur la rive gauche. En 1330, les premiers Chartreux s'y établirent. Le cardinal de Taleyrand surtout les protégea et, dans une bulle d'Urbain V, il est nommé le fondateur du monastère. Les Pères du chapitre général statuèrent, en 1353, que dans tous les couvents de leur ordre un triennaire de messes serait célébré pour le repos de son âme. Peu après, en 1383, pendant les guerres entre les Anglais et les Français, le monastère fut dépeuplé ; plusieurs des religieux se réfugièrent à Bordeaux et y fondèrent une maison, autour de laquelle un village se forma. Telle fut la modeste origine du splendide quartier actuel des Chartrons, le riche entre les riches de l'opulent chef-lieu de la Gironde. En 1460, les exilés rentrèrent à Vauclaire, après avoir vendu à la ville de Bordeaux la portion du domaine qu'ils possédaient sur son territoire, et où fut, plus tard, bâti le Château-Trompette. En 1569, Dom Jean de Libra sort de Vauclaire, pour aller prêcher à Toulouse contre les idées religieuses du protestantisme. Il le fait avec éclat et passe, jusqu'à nos temps, pour le plus grand orateur de son ordre. Celui-ci, du reste, ne fournit guère de missionnaires ; il n'est pas institué dans ce but, et se

borne à prêter son concours aux paroisses, lorsque c'est absolument nécessaire. C'est pour obéir au Souverain-Pontife, que Dom Libra fut se faire entendre dans la capitale du Languedoc. En 1562, le monastère fut pillé et saccagé par les religieux, conduits par le célèbre de Piles. En 1568, les protestants le dévastèrent une seconde fois, l'incendièrent, et mirent à mort les trois seuls moines qu'ils y rencontrèrent, et dont l'un, Guillaume Guérin, avait plus de 80 ans. Les corps de ces trois victimes furent ensuite jetés dans l'Isle. Peu après, l'armée calviniste compléta le désastre, et deux autres religieux périrent. En 1572, le calme reparut après la prise de Mussidan par Montluc. En 1613, le prieur Dom Germain travailla à la fondation de la Chartreuse définitive de Bordeaux; en décembre 1615 et janvier 1616, nouveaux pillages tant à l'abbaye que dans ses dépendances, pendant la guerre civile. De 1615 à 1621, le prieur de Gasc établit définitivement la grande Chartreuse qui subsista à Bordeaux jusqu'en 1792 (1).

Nous sommes à la grande porte : elle s'ouvre à deux battants, un Frère vêtu de blanc vient à notre avance, s'incline et s'informe avec politesse de ce que nous désirons. Nous demandons à voir le couvent et nous nommons. Un aide du portier se détache de la loge, nous conduit dans le grand corps de logis situé au fond de la cour et nous fait entrer dans le parloir, en nous engageant à attendre une minute pendant qu'il va prévenir le supérieur. Nous avons devant nous le jardin principal tout ouvert hospitalièrement. Nous y pénétrons et sommes frappés de son étendue, de la beauté des plants et des légumes qu'il renferme, et dont la vigueur dénote des soins éclairés ; de la hauteur des réservoirs, véritables châteaux-d'eau, qui s'élèvent comme de gigantes-

(1) Cet historique est un résumé de celui qu'on trouve dans la brochure intitulée : *La Chartreuse de Vauclaire en Périgord*, due à M. l'abbé Gouzot, chanoine, archiprêtre, curé de la paroisse St-Front de Périgueux.

ques cuves de pierre de taille, alimentés par une fontaine qui s'y déverse d'un cippe formant colonne. Le contenu de ces immenses bassins est énorme et l'on com- rend que l'irrigation ne manque pas aux produits. Le long des murs grimpent quelques plantes ornementales et se déploient de magnifiques treilles chargées, de grappes en foule et d'une dimension colossale pour l'année. Le R. P. prieur, qui vient d'entrer et qui nous a salués amicalement en nous tendant gracieusement la main, sourit en nous voyant considérer avec surprise un si beau résultat, obtenu malgré la température la plus défavorable, et, se tournant vers nous, nous fait observer que ces pieds de vignes si productifs sont taillés et dirigés d'après le système Marcon. « Vous voyez, dit-il, que nous utilisons la lecture des *Annales* et que nous retirons bon profit de notre titre de membres de votre Société. » Je lui réponds que cela ne m'étonne pas de la part d'hommes qui ont l'intuition de tout ce qui est bon et savent pratiquer celui-ci sous toutes ses formes avec intelligence. Il m'appelle flatteur, proteste qu'il ne doit pas entendre de compliments en qualité de Chartreux et me défend de continuer. J'obéis en riant et en lui affirmant qu'il n'est pas bien sûr que je ne récidive pas. C'est à lui qu'en sera la faute. Pourquoi mérite-t-il des éloges ? Ce Père est gai, spirituel, d'une taille moyenne ; il porte avec aisance et dignité sa robe de moine qui flotte comme un voile blanc autour de lui. Sa tête rasée sauf sur les bords, où règne une couronne de cheveux noirs grisonnants, est fine et distinguée ; de grands yeux expressifs animent son visage brun qui respire la honté. Rien d'apprêté dans son langage, et sa conversation, vive et animée, montre qu'il connaît parfaitement les hommes et est au courant de tout ce qui se passe. Ce cénobite en sait plus long que bien des savants et n'en tire pas vanité. Il nous fait avec une grâce charmante les honneurs de sa maison. Du grand jardin il nous conduit dans les cloîtres de l'édifice principal, propres et bien tenus ; de là ouvrant une porte, il nous introduit sous

d'autres cloîtres, entourant un vaste espace libre, à l'entrée duquel est le cimetière de la communauté, simple, sans faste, et auquel donne accès une porte en fer à jour d'un bon travail. Le reste de l'enclos est occupé par un magnifique verger, rempli d'arbres fruitiers où, cette année, les poires sont abondantes. Il en cueille plusieurs et nous les offre obligeamment ; elles sont d'espèces bien choisies et d'une belle grosseur. Sous les portiques blancs et d'une irréprochable netteté se montrent, de distance en distance, de petites portes étroites, ornées d'une image et d'un écriteau et portant un numéro d'ordre, ou un nom. Le R. P. tire de sa poche une clef et fait jouer une serrure. Il nous montre que ces portes sont les entrées d'autant de maisonnettes dans chacune desquelles habite un Père Chartreux. Ces petites retraites, toutes bâties sur le même modèle, se composent d'un corridor donnant accès dans une sorte de pièce d'attente, à côté de laquelle est la chambre du reclus, où l'on voit un lit placé dans une alcôve avec rideaux ; couchette très dure et où l'on dort fort bien quand on en a l'habitude. Je m'imagine même qu'il doit être quelquefois pénible de la quitter pour se rendre au chœur lorsque les offices sonnent au milieu du premier sommeil, pour la regagner ensuite après plusieurs heures de prières en commun, ainsi que cela se passe quotidiennement. Près du lit sont une table et une chaise ; il y a de plus une petite bibliothèque, renfermant quelques livres. A la suite de la chambre, vient l'atelier, d'égale dimension et dans lequel le Père se livre aux travaux manuels pour lesquels il a de l'aptitude et du goût. Ces trois pièces sont surmontées d'un grenier et ouvrent sur un jardin, que leur habitant solitaire cultive à sa guise. Il ne sort de sa maison de retraite qu'aux heures des offices, et, à l'exception des jours où l'on se rassemble au réfectoire, y prend ses repas, qu'on lui fait parvenir au moyen d'un tour, qui lui sert, en outre, à renvoyer les vases et les gamelles vides. Ces repas ne sont précisément pas somptueux. Le

moins demeure donc chaque jour de longues heures enfermé dans son ermitage, les partageant entre la prière, l'étude et le travail des mains. De sorte que ces fainéants, ces délicats, qui reposent sur des lits que ne supporterait pas le moins exigeant de nos paysans, passent leur vie tout entière à apprendre et au labeur. C'est, si l'on veut, un emprisonnement volontaire, mais toujours est-il qu'il est beaucoup plus doux, beaucoup plus utile et beaucoup moins dangereux que celui que des philanthropes ont imaginé pour les détenus qu'il rend idiots ou fous. En outre, afin de prévenir le danger que pourrait présenter cet isolement poussé trop loin, il ne dure pas toujours. Les Chartreux, quoi qu'on en ait dit, ne sont pas assujettis au silence perpétuel. D'abord, et j'en ai été témoin, ils parlent entre eux lorsque c'est nécessaire, pour affaires de service ; ensuite, chaque dimanche, ils ont récréation, se réunissent et causent librement entre les exercices religieux. Il en est de même les jours de fêtes ; et de plus, toutes les semaines ils ont un jour de sortie, pendant lequel ils font de longues promenades et peuvent s'entretenir librement.

Par exemple leur *ordinaire* n'est pas très délicat. Jamais de viande, très souvent des jeûnes austères, ce qui ne les empêche pas de se porter à merveille. Le R. P. nous a montré le réfectoire, grande salle partagée en deux par une clôture séparant les Pères et les Frères, qui du reste sont tous soumis au même régime, lequel n'est pas de nature à plaire aux amateurs en quête de mets fins et de dindes truffées. Mais comme ce réfectoire est propre ! comme ces tables sont soigneusement lavées, épongées, nettoyées ! comme ces grossiers ustensiles de terre que l'on voit placés devant le siège de chacun sont brillants et ont l'air neuf ! comme ces serviettes de grosse toile, le seul linge que connaisse le Chartreux, qui est entièrement vêtu de laine, sont pures de toute souillure ! Bien des maîtres d'hôtel pourraient venir prendre

ici des leçons dans l'art de présenter leurs porcelaines, leurs cristaux et leurs nappes. Du réfectoire nous sommes allés à l'église. C'est une simple nef à ogives, voûtée en nervures, soutenue par des colonnes. Un seul tableau, représentant des épisodes de la vie de St-Bruno, la décore, avec des grisailles ornant les fenêtres de l'abside ; mais l'autel est en marbre ainsi que le pavé du sanctuaire. Les stalles des P. P. établies en double rang, forment deux lignes vis-à-vis l'une de l'autre, des deux côtés de la nef. Elles sont en bois sculpté, de même que le lambris appliqué derrière elles au mur, et constituent une œuvre artistique des plus remarquables. J'ai demandé au R. P. d'où ils les avaient tirées. Il m'a répondu qu'elles provenaient de l'ancien monastère, et qu'ils les avaient retrouvées en rachetant la maison. Celle-ci possédait, on se le rappelle, plusieurs œuvres d'art dignes d'intérêt ; les bénitiers en marbre rouge que l'on voit à St-Front de Périgueux en proviennent notamment. Un jubé en chêne sculpté, au milieu duquel est une porte à jour, de même matière, sépare les Pères des Frères, lesquels du reste ont des stalles en chêne, avec lambris, eux aussi. Deux petits autels sont situés en dedans, du côté que les Frères occupent, à droite et à gauche de la grande porte. Enfin une grille ferme un étroit espace resserré contre l'entrée principale de l'église, sur toute la largeur de celle-ci, pour le public, qui est également admis dans une vaste tribune située au-dessus (1).

En sortant de l'église, le R. P. nous a conduits à la salle à manger, réservée aux visiteurs et aux retraitants, et a très obligeamment demandé la permission de nous offrir quelque chose. Nous n'avons accepté qu'un petit verre de chartreuse,

(1) Il s'agit ici des hommes seulement. Les femmes ne sont pas reçues dans l'intérieur du monastère. Elles n'ont accès qu'au parloir, où un Père va les entretenir et où elles peuvent prendre de la nourriture, si cela leur est nécessaire.

de laquelle nous ne dirons qu'un mot seulement, c'est que celle qu'on nous vend dans les cafés et ailleurs lui ressemble comme le vin de La Bachellerie ressemble aux grands vins du Médoc. Du fromage était sur la table, où il venait de figurer en qualité de dessert servi après déjeuner à deux prêtres qui faisaient leur retraite dans le monastère. Nous nous sommes informés de sa provenance, et notre obligeant cicérone nous a dit qu'il est fabriqué dans la communauté, qui entretient à cet effet dix belles vaches. « Il est bon, a-t-il ajouté, mais il n'est pas à comparer, je l'avoue, avec celui qui sort de chez nos bons confrères de la Trappe que vous allez visiter à Echourgnac. » La conversation ayant pris ce tour agricole, je me suis informé du revenu que la propriété donnait en froment. Il m'a été répondu qu'il pouvait s'élever environ à cent vingt hectolitres de cette céréale, pour les maitres. Un produit plus important est celui du vin.

Le rendement moyen de celui-ci n'est pas moindre de trois cents barriques presque tout blanc, le rouge ne formant qu'une très minime exception. Sa récolte entière est toujours placée d'avance et honorablement classée par les connaisseurs. Nous avons visité le cellier, muni de trois grandes cuves contenant 25 barriques de vendange chacune et d'une plus petite où l'on en met une dizaine. Entre les cuves, qui se chargent du dehors, et les charrettes, y arrivant en contre haut sur les derrières du bâtiment, sont installés des fouloirs et des pressoirs Mabille d'une grande puissance. Une pompe avec siphon conduit le vin dans les futailles et sert aux ouillages. A côté de l'installation principale, une pièce moins grande renferme un alambic servant, lorsqu'on le veut, à la distillation des marcs. Les caves sont dans un autre bâtiment situé à quelques pas plus loin et remplies de foudres de grande dimension, trop grande suivant le R. P. C'est aussi mon avis. Au-dessus des caves, et d'autres locaux servant de dépôt, le premier étage est occupé par les chambres-cellules des Frères, qui n'habi-

tent pas des maisonnettes séparées, comme les Pères. Leur costume, d'ailleurs, diffère fort peu de celui de ceux-ci. Leur vêtement blanc est seulement un peu plus court, et ils portent la barbe longue lorsqu'ils ont fait leurs derniers vœux. Ce sont pour la plupart des ouvriers habiles. Ils exécutent les travaux de la campagne, charroient, creusent des fossés, coupent le bois, etc. Souvent un Père inspecte et dirige leurs opérations au dehors. Il y en a de deux classes : Les *donnez* et les *convers*. Les premiers se distinguent des seconds en ce qu'ils sont vêtus de brun. Ils postulent deux ans avant d'être reçus, et peuvent quitter l'ordre quand cela leur convient. S'ils veulent être convers ils doivent rester cinq ans dans leur première position ; ils font ensuite un an de noviciat, puis ils sont admis. Ils n'arrivent jamais à la prêtrise. Le régime des Frères est, quant à la nourriture, à peu de chose près celui des Pères. Hors les jours de réfectoire, chacun d'eux va prendre sa part à la cuisine, ou à un guichet spécial, en observant de garder le silence, qu'ils ne doivent du reste rompre, si ce n'est pendant les récréations, que lorsqu'ils travaillent et pour des choses utiles et même nécessaires. Ils ont un peu moins d'exercices religieux que les Pères ; ayant des occupations matérielles nombreuses, ils font, sauf ceux obligatoires au chœur, leurs exercices spirituels en commun. Le grand corps de logis qui touche l'église contient des appartements pour les retraitants ou bien affectés à différentes destinations (1). Il

(1) Les hommes, ecclésiastiques ou laïques, retraitants ou non, qui viennent au monastère, y sont admis et ont chacun une chambre moyennant une petite rétribution quotidienne, s'ils sont en état de la payer. Ils peuvent se chauffer en hiver et, en toute saison, déjeuner, dîner et souper dans la grande salle du rez-de-chaussée, mais toujours en maigre. Les aliments gras ne pourraient leur être permis, en cas de nécessité, qu'au parloir. Ils ont la faculté d'assister dans la tribune à tous les offices qui se chantent à l'église.

n'y a pas de salle conventuelle chez les Chartreux. Le bon Père nous a accompagnés jusqu'au seuil du couvent, nous a serré une dernière fois la main et nous a dit : Au revoir ! en ajoutant : « A bientôt, car qui sait ce qui peut arriver avant longtemps peut-être ! » Quoi qu'il advienne, les vaillants solitaires ne perdront pas courage ; l'Ordre ne meurt pas ; et si la fin de ce siècle doit, pour eux, être signalée, comme celle du précédent, par un orage, ils reviendront, ils en ont la confiance, quelques années après, relever les ruines nouvelles et prier de nouveau pour ceux qui les auront frappés.

Nous avons pris un chemin tout dernièrement tracé qui s'élève en serpentant à travers de beaux bois (1) et, en nous dévoilant d'un seul coup toute l'étendue comprise dans l'enclos de l'abbaye, avec ses prés et ses allées d'arbres, nous a conduits, en peu d'instants, au sommet du coteau, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la plaine de l'Isle. Nous avons traversé

(1) Ces taillis font partie de la propriété des Chartreux. D'après une note exacte que j'ai sous les yeux, celle-ci contient 143 hectares, dont 42 en futaies, taillis ou bruyères, 20 en prairies, 25 en vignes, et le reste en terres labourables. Il y a deux métairies et une réserve ; cette dernière est travaillée, en outre des Frères, par des domestiques, ou des ouvriers à gages et des vigneron habitant des maisonnettes situées çà et là sur le domaine. Quelques-unes des prairies sont jouies par le meunier fermier du moulin du monastère, lequel est outillé non seulement de meules à moudre le blé, mais encore d'un mécanisme pour la fabrication de l'huile de lin, de navette, ou de noix. On a dans le domaine récolté, comme je l'ai dit, jusqu'à 500 barriques de vin et au-delà de 120 hectolitres de froment, non compris la part des colons. Les charrues en bois ont été remplacées en partie par des charrues en fer et l'on a défriché, depuis l'achèvement des constructions, de nombreuses pièces de bruyères et de *pignadas*. On améliore constamment les vignes et les prairies par des transports de terre et l'on se sert maintenant de faucheuses avec succès. En un mot, les Chartreux prouvent une fois de plus, dans leur exploitation de Vauclaire, que leur réputation d'excellents agriculteurs n'est nullement usurpée.

un grand village près duquel est une fontaine. C'est Montignac, annexe de Menestérois, qui a joint son nom au sien.

On y rencontre une petite église dans laquelle on dit la messe chaque dimanche, m'a-t-on assuré. La Double ne se fait pas attendre longtemps ensuite. Elle commence immédiatement après ce groupe de feux, et nous la voyons dérouler ses premiers champs le long d'une voie qui n'est pas encore terminée et que nous parcourons en nous livrant dans notre voiture, par suite du manque de nivellement, à des bonds désordonnés, genre d'exercice qui rompt la monotonie du voyage... et les os. Au bout de quelques minutes ainsi passées, nous atteignons la route départementale de Monpont à Ribérac et la remontons dans la direction de cette dernière ville, en regrettant qu'elle ne soit pas mieux entretenue. Les matériaux, il est vrai, sont rares, les cantonniers également, et il faut aller chercher au loin le peu de pierres qu'on peut se procurer. Nous suivons une arête bordée de vignes passables, de quelques taillis et de prés hauts. Des deux côtés, le terrain mamelonné s'incline et se creuse en vallées où l'on devine la présence de terrains humides, d'étangs, çà et là, et le cours de ruisseaux descendant vers l'Isle. Les bois sont un peu maigres. On pourrait les regarnir et les améliorer par des semis plus fréquents de pins dont nous rencontrons et voyons au loin de remarquables massifs. Auprès d'un domaine bien cultivé, le long du chemin, les propriétaires ont établi une belle allée de pins parasols qui ornent très gracieusement les bords trop nus de la ligne carrossable. Une flaque de boue durcie, vers le milieu d'une bruyère, représente un petit étang desséché par le soleil, et tout disposé à empes-ter les environs aux premières pluies. Espérons qu'on l'empêchera de donner suite à ce dessein homicide, en ouvrant une rigole tout le long de sa surface à l'endroit le plus bas et en laissant sa bonde grande ouverte.

St-Barthélemy de Bellegarde, ou de Double, occupe le

sommet d'une éminence d'où l'on domine une grande étendue de pays. C'est une jolie bourgade avec une église de bonne mine que surmonte un clocher non dépourvu de style et assez élevé. Le cimetière l'avoisine et, en le voyant, nous nous sommes souvenus, avec regret, du triste événement dont il fut témoin il y a un an ou deux, lorsque, le jour de la frairie, l'explosion soudaine d'une petite pièce d'artillerie, placée sur le point le plus haut du territoire, coûta la vue et un bras au maire de la commune, l'un de nos collègues de la Société d'agriculture de la Dordogne. Après St-Barthélemy, l'aspect reste toujours le même à peu près ; seulement, il semble que les semis de pins sont plus multipliés et que les oasis sont plus fréquentes. Le regard embrasse un vaste horizon, et le docteur me montre de loin les bois de la terre de la Molle, où M. Collot vécut longtemps. Cet auteur d'un traité, jadis estimé, sur les vaches laitières, n'appartenait pas à notre corporation agricole, et menait une existence fort retirée. Aux approches d'Echourgnac, les bruyères paraissent augmenter leurs prétentions et gagner du terrain, bien que réellement le progrès les arrête et leur enlève souvent des champs entiers ; mais le sol est assez maigre et il lui faudrait à la fois plus de bras pour le cultiver et plus de fumier pour l'enrichir. Toutefois, les environs du bourg sont déjà méconnaissables à distance autour de lui pour ceux qui ne les ont pas visités depuis quelque temps. Environ deux kilomètres avant d'arriver à ce vrai chef-lieu de la Double, j'ai quitté la voiture, et, laissant M. Piotay continuer seul à suivre la route, je me suis dirigé, par des chemins de traverse, vers le village des Baillargeoux, pour y surprendre M. de Lentilhac aîné, ancien directeur de la ferme-école de Salegourde, et l'amener, pieds et poings liés, déjeuner avec nous, au châlet du docteur. Pourtant, j'ai généreusement résolu de lui faire grâce des menottes et des fers aux chevilles, ayant reconnu que le porter ainsi empaqueté à travers les passages que l'on ap-

pelle là bas des chemins, ne serait guère agréable, ou même faisable, pour moi. J'ai donc résolu de faire appel à son bon vouloir, et, à cet effet, préparé une harangue vraiment éloquente. J'ai eu tout le temps de la perfectionner en montant et descendant à travers les landes et en franchissant des passages où l'on trouve des fontaines avec des réservoirs, qui, s'égouttant, vont contribuer à former les premières rigoles de quelques ruisseaux. Au bout de trois quarts d'heure, j'arrivai à destination, sans trop m'être écarté de la voie droite, et n'avoir demandé la direction à prendre qu'une seule fois, succès dont je suis encore tout enorgueilli.

M. de Lentilhac était occupé de travaux urgents à faire, et surveillait, avec toute l'attention compétente d'un constructeur émérite, les réparations à exécuter dans l'intérêt d'une herse et de la récolte future, au profit de laquelle cet instrument allait fonctionner. M'ayant reconnu, quoiqu'il ne m'eût pas vu depuis trois ans, et fût loin de s'attendre à ma visite, il me reçut avec cordialité. Nous nous assîmes et causâmes un instant, puis, avec une légère collation, une bouteille fut apportée en compagnie de deux verres qui se remplirent de flots dorés, et nous trinquâmes comme deux Suisses, mais en dégustant un vin comme jamais l'Helvétie n'en produisit. Le vin blanc doux des Baillargeoux, qui vient de se distinguer en emportant d'emblée une médaille de vermeil au concours de Mussidan, est d'un bouquet et d'une finesse vraiment remarquables. Et cependant c'est un pur produit de cette Double tant décriée (Ah ! que Dieu ! la préserve du phylloxéra !) Il a été obtenu par M. de Lentilhac au moyen d'une simple sélection des raisins recueillis dans ses vignes. Il ne lui manque pour être célèbre que d'être connu. C'est plaisir de l'apprécier et de l'apprécier longtemps. Cependant je ne conseillerais à personne de le faire avec trop de zèle ; ce vin, modeste comme tout ce qui a du mérite, se vengera de cet excès d'encens en mettant sans cérémonie son trop zélé courtisan sous la table.

Nous avons donc usé modérément de ce trésor, afin que nos jambes pussent convenablement faire leur service ; ensuite, après une petite promenade dans le jardin que notre collègue s'est créé, fraîche retraite auprès de sa demeure, après avoir jeté rapidement un coup d'œil sur ses plantations de choux fourragers, sur ses fraisiers qui se couvrent au printemps de fruits magnifiques, sur ses bois, sur ses prés artificiels et naturels ou paissaient cinq belles vaches dont le lait est vendu chaque jour aux P. P. trappistes 0 fr. 15 en été, 0 fr. 17 1/2 en hiver, pour la confection de leurs fromages, après avoir appris avec plaisir que la pomme de terre Early-rose, qu'il a rapportée d'Amérique et introduite dans le département, est chaque jour plus appréciée par les cultivateurs, nous nous sommes dirigés vers le point fixé par M. Piotay pour être celui de notre réunion. Chemin faisant, M. de Lentilhac m'a initié aux mystères du sol et de l'agriculture de la Double. Le terrain, peu profond et imperméable, par suite de la présence à quelques centimètres en contre-bas d'une couche d'argile, se couvre d'eau l'hiver ; et alors, sur les plateaux mêmes, on patauge dans une épaisse couche de boue : qu'on juge de ce que sont en cette saison les *Nauvès*, ou petites vallées dans lesquelles s'écoulent les eaux des sources et des étangs. Il y a peu de fontaines dignes de ce nom. Les Baillargeoux sont assez heureux pour en compter, à peu de distance du hameau, deux de ce genre qui sont les têtes de ruisseaux qui, plus loin, acquièrent une certaine importance. Le défoncement et le chaulage produiraient des merveilles, mais sont encore trop peu répandus. Les bois bien aménagés donneraient un grand produit. Malheureusement ils sont sous le coup d'une mévente sérieuse en ce qui concerne les taillis. Les beaux arbres, au contraire, sont de plus en plus recherchés. Mon interlocuteur m'a cité une coupe qui dernièrement avait été faite après avoir été vendue 5,000 francs. C'était une coupe de pins, et le propriétaire de

ces arbres se félicitait d'en avoir tiré tant d'argent. Que devint-il lorsqu'il sut que son acquéreur avait payé onze mille francs pour les faire débiter et en avait retiré cent soixante mille voliges ! En calculant la valeur de celles-ci au prix le plus minime et portant les frais de toute nature aussi haut que possible on voit que l'affaire pour l'acheteur n'a pas été mauvaise ! Je me contenterais de réaliser pareil bénéfice huit ou dix fois dans ma vie. La petite propriété peut aussi rémunérer largement le cultivateur dans ce pays. M. de Lentilhac m'a montré en passant un domaine de peu d'étendue dont le possesseur, travailleur infatigable et intelligent, obtient des revenus considérables et bien au-dessus de ce que l'on pouvait prévoir. Le temps a passé vite pour moi, grâce à ces anecdotes et à ces considérations instructives, et lorsque nous sommes arrivés au chalet, à une heure de l'après midi, j'étais loin de penser qu'il fût déjà si tard.

Nous nous sommes donc hâtés de faire honneur au bon repas qui nous attendait et, aussitôt après, nous avons pris le chemin de l'Abbaye des P. P. Trappistes, dont les bâtiments couronnent un plateau à quelques cinq cents mètres de là, en vue d'Echourgnac. Devant l'église, dont la façade n'est pas encore achevée, de nombreux Frères étaient au travail, vêtus de leur robe de laine brune, sous laquelle est une chemise de même tissu, mais blanc ; les uns taillaient la pierre, les autres sciaient, rabotaient, ajustaient ou clouaient le bois ; les uns gâchaient du mortier, les autres chargeaient des matériaux. Pas un mot. Hors du bruit des autels, on aurait entendu voler une mouche. Le docteur s'approcha, dit qui nous étions et demanda le Frère cellerier. Le maçon auquel il s'adressa répondit par une profonde inclination et le dignitaire monastique qu'on avait été chercher ne tarda pas à paraître. Il nous salua gravement et se mit à notre disposition. Les Trappistes sont essentiellement agriculteurs, et le Frère étant le chef de culture, nous

le priâmes de nous montrer le matériel de l'exploitation, avec les bâtiments et les animaux qui peuplent les étables. Il nous ouvrit alors une immense grange où des crèches sont disposées sur toute la longueur du bâtiment pour les vaches laitières. Ces crèches ne sont pas à claire-voie, mais pleines du côté du corridor qui partage l'édifice en deux d'un bout à l'autre. Vis à vis la tête de l'animal est un râtelier semblable à celui des chevaux et une auge creuse pour les aliments liquides ou semi-liquides. Les bêtes reçoivent d'abondantes rations de fourrages ; on leur donne aussi le petit-lait, résidu de la fabrication des fromages ; elles se montrent avides de cette boisson. La litière est épaisse et bonne, consistant en bruyère des bois. Les loges étaient vides, leurs habitantes se trouvant au pâturage. En face du côté qu'occupent les vaches est une bergerie sans emploi pour le moment, le troupeau venant d'être vendu, d'après ce que nous a dit le Frère. Il ne paraît pas qu'on soit dans le dessein de remplacer ces bêtes à laine. Le vaste édifice situé à peu de distance de la grange, perpendiculairement à elle et se prolongeant au-delà, séparé d'elle par un large passage, presque une cour, renferme une remarquable installation d'instruments : une machine à battre fixe, des charrues, dont une de forte dimension montée sur roues ; des herses, une faucheuse-moissonneuse, divers autres engins, plus une fromagerie, d'où sortent des produits renommés qui, le mois dernier, ont valu aux R. R. P. P. une médaille d'argent au concours départemental de Mussidan. On est venu nous avertir qu'un des Pères était à notre recherche ; nous sommes allés à son avance et sommes entrés avec lui dans le parloir nu, blanchi à la chaux et où se lisent en grandes lettres noires des sentences de l'Écriture. On nous a fait parcourir un corridor et nous sommes parvenus, après un vestibule décoré, comme le parloir, de maximes pieuses en latin, tracées en beaux caractères sur la muraille blanche, dans une petite chambre ornée

de la même manière et où se trouve un modeste lit garni de couvertures, de draps et de coussins, luxe exceptionnel dans l'Abbaye. C'est l'appartement d'apparat qu'occupe M^{gr} l'évêque de Périgueux lorsqu'il vient à la Trappe d'Echourgnac. M. le docteur Piotay prenait plaisir à nous montrer toutes les pièces de ce bâtiment attenant au monastère, mais n'en faisant pas réellement partie intégrante. C'est sa maison natale et il aimait à nous mettre en présence de chacun des endroits qui lui rappelaient de chers souvenirs, sentiment bien naturel ! Nous sortîmes dans la cour pour contempler l'ensemble de ce vieil édifice qu'il tenait à nous faire voir en bloc et en détail, et nous fûmes presque immédiatement environnés d'une nuée de pigeons qui nichent dans le pignon, converti pour eux en colombier, où ils prospèrent à souhait. Nous les considérâmes un moment, puis rentrâmes, pour continuer notre revue au milieu de ces anciennes chambres qui maintenant ont reçu diverses destinations comme annexes du couvent, bien qu'elles soient placées en dehors de lui.

Pendant que nous traversions un petit passage on annonça le Très Révérend Père Abbé. Nous nous empressâmes d'aller présenter nos hommages à ce prélat chef de la communauté, ayant les insignes épiscopaux et portant, comme un prince de l'Eglise, la crosse et la mitre pendant les offices. Le R. P. Eugène est un homme de haute taille, à la tournure distinguée, vêtu comme les autres prêtres de l'Abbaye, dont il suit exactement la règle, ni plus ni moins que le plus humble des religieux. Sa robe de bure blanche sur laquelle est placé un scapulaire noir à capuce, est serrée, autour des reins, par une ceinture de cuir. Une bague contenant une pierre d'opale est passée au troisième doigt de sa main gauche ; une croix ouvragée simplement pend sur sa poitrine à un cordon de tresse violette qui vient en arrière finir au-dessous des épaules par un gland de la même couleur. Ce sont là les marques de sa dignité. Il nous reçut affablement,

nous tendit la main et nous souhaita la bienvenue. Son abord prévient en sa faveur ; le galbe de sa figure calme, ferme et douce à la fois, est pur et correct ; ses manières sont celles d'un homme du monde ; il a cette aisance naturelle et sans trivialité, cet air d'origine, si l'on peut ainsi parler, qui ne se prend pas, qui trahit toujours celui qui s'est élevé dans un milieu de bonne compagnie (1). Le R. P. Edmond, procureur du monastère, qui était venu le premier vers nous pendant que le Père Eugène terminait quelques affaires, est également un homme d'une société très agréable et polie. Comme ces intrépides soldats du travail et de la religion différent de l'idée que s'en font souvent les masses d'après les caricatures grotesques et les absurdes déclamations de leurs ennemis ! J'avais apporté les deux médailles d'argent attribuées aux laborieux cénobites lors du concours de Mussidan pour leurs cultures et leurs fromages, et je me fis un plaisir de les remettre au P. Abbé, qui les reçut avec une visible satisfaction et me remercia, disant qu'il me connaissait depuis longtemps, étant membre de notre Société, dont il lisait le recueil avec plaisir. Je renvoyai l'honneur de la satisfaction qu'il éprouvait à parcourir ce recueil à qui de droit. Il ajouta qu'un journal lui avait appris que j'avais été le condisciple et l'ami de M. l'abbé de Saint-Exupéry, dont le diocèse regrette la perte récente, et s'affirmant heureux de voir une personne qui avait affectionné cet ecclésiastique si digne des sentiments d'estime qu'il inspirait, il me tendit la main de nouveau ; j'en fus profondément touché. Il voulut bien ensuite nous accompagner et nous guider dans nos explorations avec le Père Edmond et le Frère cellerier. Sur

(1) Le R. P. Eugène vient d'être appelé, par la voix de ses chefs, au poste d'Abbé de la principale maison de son ordre en France. C'est le R. P. Fulgence qui le remplace à Notre-Dame-de-la-Double (septembre 1881).

ma demande nous descendîmes dans le pâturage, où les vaches de l'Abbaye étaient en ce moment sous la garde d'un bon Frère qui ne les perdait pas de vue. Elles brouaient une prairie artificielle qu'on va retourner ; il y en avait vingt-quatre, nombre que l'on se proposait d'augmenter avant peu. Mais on n'a pas réalisé cette idée par suite des préoccupations survenues au sujet du maintien des maisons religieuses en France. Ce sont de magnifiques animaux, d'une conformation irréprochable et soignés admirablement. Impossible de voir quelque chose de plus net, de plus brillant et de plus soyeux que leur poil sur lequel, de la tête aux pieds, on eût en vain cherché la moindre tache. O ménagères, ô vachères de métier, pour vous quelle leçon ! Venez donc voir à la Trappe comme on sait diriger le bétail et tout tenir propre. Mais vous ne le pouvez pas, car dans cette maison, ainsi qu'à Vauclaire, vous n'avez pas le droit de vous présenter. C'est grand dommage sous ce rapport.

Les vaches composant ce troupeau-modèle n'appartiennent pas à une seule et même race. Les Pères Trappistes ont pour principe de prendre le bien partout où ils le trouvent ; aussi voit-on dans cette collection de belles bêtes la représentation de plusieurs tribus laitières. Nous avons remarqué des gâtinaises à côté de hollandaises, des cotentines près de bordelaises-couines, des flamandes près de jolies bretonnes ; toutes ont des mamelles annonçant une sécrétion de lait des plus abondantes. La somme de produits qu'elles fournissent est en effet considérable, mais ne suffirait cependant pas pour obtenir tout le fromage fabriqué dans l'exploitation et qui jouit sur les places du commerce d'une légitime réputation. Aussi pour arriver à pouvoir répondre aux exigences des commissionnaires, les Trappistes achètent-ils du lait à des propriétaires voisins, comme je l'ai dit en parlant des vaches de M. A. de Lentilhac. C'est un grand profit pour les nourrisseurs. Je me suis informé de la quantité de foin produite

par les diverses prairies, il m'a été répondu qu'elle s'élevait à 2,000 quintaux environ. On m'a montré une pièce de six hectares où la récolte en grains n'avait pas réussi; elle a été ensemencée en jarosse et celle-ci, coupée demi-mûre, a produit le chargement de vingt-huit grandes charrettes trainées chacune par trois robustes chevaux.

Au-dessous de cette terre, à quelque distance, miroitaient au soleil les eaux de deux étangs pour lesquels on a demandé grâce aux ingénieurs, et que l'on s'est contenté d'endiguer. Etant ainsi devenus petits et modestes, changés en cuves profondes, où la vase n'est jamais exposée aux rayons directs de l'astre du jour, ils se flattent d'être rentrés en grâce dans l'esprit des disciples du bienheureux de Rancé. Mais ceux-ci, qui sont de grands dessécheurs, les voient d'un mauvais œil, assurent que toute flaque d'eau de ce genre, même encaissée, est insalubre jusqu'à un certain point, et il est fort à croire que si les deux nappes qui s'étalent si près d'eux venaient à tomber en leur pouvoir, on verrait à leur place un pré six mois après. Cachez-vous à l'ombre des peupliers, imprudentes masses d'eau, ne vous laissez ni voir, ni deviner même, si c'est possible. Et vous, Très Révérends Pères, soyez miséricordieux envers ces malheureuses, qui se sont soumises à la torture et se sont laissé rapetisser douloureusement pour avoir la permission de vivre. Souvenez-vous que, suivant les Livres Saints, l'Esprit de Dieu passe quelquefois sur les eaux, car il est écrit, si je ne me trompe : *Spiritus Dei ferebatur super aquas*. Et il doit passer souvent sur ces pauvres lacs placés si près de votre monastère.

L'église nous attire, l'église refuge où puisent leur force ces nobles et dévoués travailleurs, sous la pioche et les sueurs desquels les pays malsains deviennent fertiles au prix du repos et de la santé de ceux qui les délivrent des miasmes délétères et les changent en sources de richesses; donnant ainsi l'exemple et un air salubre aux populations, sans songer à la

maladie qui les mine, à la mort, qui, peut-être, les attend au fond d'un marécage, mais n'effraie pas ces hommes toujours prêts à la recevoir. Le T. R. P. Abbé voulut encore nous y accompagner ; il nous en fit ouvrir les portes et nous pûmes constater que, par sa disposition, et les différentes places qu'on y remarque, elle offre une grande analogie avec celle des Chartreux, que nous avions vue le matin. Seulement elle est moins ornée. Son style est sobre et sévère. La nef ogivale est à voûtes à nervures, retombant sur des colonnes dont plusieurs se terminent en faisceaux de culs de lampe. Les autels sont propres mais simples. Chaque religieux a, sur le pupitre de sa stalle, un énorme volume in-folio, renfermant sans doute les offices complets pour tous les jours de l'année. L'effet produit par ce vaisseau sans faste, presque nu, plaît à l'œil et à l'esprit. Au dehors, l'édifice présenté aussi de belles proportions. Suivant moi une seule chose y *cloche* : c'est le clocher, à mon sens beaucoup trop frêle et pas assez élevé proportionnellement à l'étendue du bâtiment. Le R. P. nous a conduits ensuite au refectoire ; c'est toujours la même propreté séduisante qu'à Vauclaire, mais ici les vases sont plus grossiers et l'on sent qu'on est en présence d'austérités plus grandes encore que chez les P. P. Chartreux. Les cellules le démontrent aussi pleinement. Ce sont d'étroits couloirs, se touchant tous, clos seulement jusqu'au dessus de la porte, ouverts plus haut, meublés avec la plus stricte parcimonie, avec dénuement ; où le religieux, habitant ce réduit dans lequel on peut à peine se tourner, couche sur une paille plus dure que du bois, entre deux couvertures de laine, et tout habillé, n'ôtant que sa chaussure avant de se jeter sur son grabat. Le très Révérend Père Eugène nous faisait observer cette installation primitive et rude, avec un sourire. « Qu'en pensez-vous ? » me dit-il : « Je pense, mon Révérend Père, lui répondis-je, qu'avec le temps et la grâce d'Etat, on s'habitue à tout, pourvu que l'on en ait le désir, joint à la force

physique nécessaire. Voyez les soldats s'ils ne dorment pas bien parfois sur un lit de camp en planches. — « C'est vrai, repartit le Père, c'est très vrai, véritable à ce point que, moi qui vous parle, je puis vous dire que depuis bien des années je n'ai pas passé une mauvaise nuit. » — Je pensai que la paix de la conscience et la fatigue, causée par un travail prolongé, étaient pour beaucoup dans ce résultat, mais je n'exprimai pas cette idée. Je me contentai de faire observer que ce qu'il y avait de réellement pénible, c'était d'interrompre son sommeil à une certaine heure pour venir le reprendre longtemps après. — « De cela je ne sais rien, reprit le Père; les Chartreux agissent comme vous le dites; quant à nous, nous dormons d'un trait. Nous nous couchons à 7 heures en hiver, à 8 en été et nous en avons pour jusqu'à 2 heures. » — Se lever à 2 heures du matin en hiver, quand il fait bien froid, pour aller dans une église prier sans feu, ne se chauffer jamais, avoir une journée de travail et de prières depuis deux heures du matin jusqu'à sept du soir, soit 17 heures de suite; quelle vie de sybarite ! Décidément je ne me ferai pas trappe; l'existence de ces moines est trop douce !

Encore le R. P. avait-il atténué quelque peu la sévérité du code qui régit son Ordre. Cela résulte d'un aperçu fidèle que j'ai pu me procurer du règlement monastique des religieux de la Trappe. Il est utile à connaître. Je le résume soigneusement parce que, en même temps, il rectifiera bien des opinions erronées qui ont cours dans le monde à ce sujet, bien des narrations émanées de conteurs donnant comme faits certains, s'étant passés sous leurs yeux, des fables absolument inventées pour amuser des lecteurs dont ils se moquent par trop, au lieu de les renseigner exactement sur des points où l'imagination n'a rien à voir et qui doivent être du domaine exclusif de la vérité.

Voici d'abord l'emploi de la journée : — Lever à *minuit*, quelle que soit la saison, les jours de grande fête; à *une heure*,

les jours de dimanche et de fêtes ordinaires ; à deux heures les jours habituels de travail ; ces jours-là, Matines et Laudes du petit office de la Sainte-Vierge, à deux heures et cinq minutes ; à 2 h. 1/2 méditation ; à 3 h. 1/2 Matines et Laudes de l'office canonial ; à 4 h. 1/2 messes privées, à l'une desquelles assistent les Frères convers ; à 5 h. 30, Primes ; puis le Chapitre. Depuis six heures il y a deux heures et demie pour le travail manuel, la messe et les petites heures pour le matin. Le soir il y a également deux heures et demie de travail manuel après Nones. L'ordre de ces exercices n'est pas toujours le même : il ne concerne que les Pères, les Frères convers faisant régulièrement une journée de tâcheron. Après le travail du soir viennent les Vêpres, le souper, Complies, et à 8 heures la retraite pour tout le monde. Telles sont les occupations depuis Pâques jusqu'au 14 septembre. Après le repas de 10 h. 1/2 on a, pendant ce temps, une heure de repos, mais passé le 14 septembre jusqu'à Pâques, elle est supprimée parce que le coucher est alors à sept heures du soir. Lorsque les travaux pressent le P. Abbé peut, et cela n'importe l'époque de l'année, faire psalmodier l'office au lieu de le chanter, diminuer aussi les intervalles consacrés aux lectures et donner ainsi tout le temps qui devient libre à la culture des champs. On porte de cette manière, le travail manuel des Pères à 6, 8, et même 9 heures par jour. Les Pères soignent le jardin et partagent en été tous les labours des Frères. Dans une fondation, relativement récente, comme celle d'Echourgnac, ils sont occupés indifféremment à toute espèce de travail manuel d'un bout de l'an à l'autre.

Ce genre de vie pénible et dur, comment est-il soutenu par l'alimentation ? A dix heures et demie, depuis Pâques jusqu'au 14 septembre, et à midi du 14 septembre à Pâques, les Pères ont une soupe à l'eau et au sel suivie d'un plat de légumes également à l'eau et au sel ; cette portion peut-être au lait ; si elle ne l'est pas, c'est la soupe qui est préparée au lait. Des

radis, ou des fruits de toute espèce, accompagnent ce dîner où ne figurent jamais ni beurre ni fromage. Le soir à 5 h. 1/2 on reçoit, trois fois par semaine, un demi-litre de lait; les quatre autres jours, quelques légumes cuits à l'eau et au sel, plus quelques feuilles de salade. Pendant l'Avent et le Carême tout est préparé au sel et à l'eau; l'on ne donne de dessert en Carême que le dimanche. En hiver le soir il n'y a qu'une simple collation consistant en quelques onces de pain sec, trois d'habitude, deux seulement en Carême. Lorsque le travail est de 6 et même de 9 heures par jour pour les Pères, ils reçoivent le matin dans le premier cas, un peu de pain et de fromage, dans le second du pain et du fromage à discrétion; ils sont alors autorisés à réciter leur office sur le chantier même. C'est la manière dont ils se reposent de leurs fatigues.

Les Frères convers ont chaque jour, le matin, six onces de pain et une soupe; on leur sert la même chose le soir quand les Pères n'ont pas deux repas et doivent se contenter d'un peu de pain, à collation. Ceci, bien entendu, les jours de jeûne exceptés. Leurs exercices religieux spéciaux consistent à réciter un certain nombre de *Pater* et de *Gloria Patri*, suivant la fête du jour, aux heures où les Pères chantent l'office. J'ai dit qu'ils font régulièrement, en travaux manuels, une journée complète d'ouvrier.

La boisson de tous est celle du pays, bière, cidre ou vin. On donne à chacun un demi-litre de vin à partager entre les divers repas. Le supérieur peut augmenter cette quantité lorsque les travaux ou les chaleurs l'exigent.

Dans le Monastère, le silence est *de règle absolue*. Toutefois chacun a la liberté de parler au supérieur pour ce qui le concerne, depuis la fin de l'office de prime jusqu'à la retraite. *Il n'est pas vrai* que les religieux se rencontrant se saluent par les mots célèbres mais inventés : *Frère, il faut mourir!* Ils se contentent, lorsqu'ils se croisent, de s'incliner

légèrement, chacun relevant à moitié son capuce et le plus jeune devant, autant que possible, prévenir son ancien. Il *n'est pas vrai* non plus que chaque Trappiste creuse sa tombe d'avance. On n'ouvre jamais de fosse que lorsqu'un moine du couvent est mort. On l'enterre alors avec ses habits, sans bière, dans le cimetière, qui doit joindre l'église ou en être le plus près possible. Les assertions qui viennent d'être démenties, n'ont pris naissance, m'écrit un des dignitaires de l'abbaye d'Echourgnac, que dans l'imagination de M. de Chateaubriand, dont ce Père qualifie le livre sur M. de Ranccé, abbé de la Grande-Trappe, de mauvais ouvrage.

Il *n'est pas exact* non plus qu'on ne doit répondre que par signes aux étrangers. J'ai lu sur ce sujet de très jolies histoires, lesquelles malheureusement, pour la valeur, n'ont pas plus de poids que les contes de Perrault. Près du monastère il est vrai, si quelqu'un aborde un religieux, un frère ou un postulant, celui auquel il s'adresse lui fait signe de le suivre et le conduit au frère portier. Mais aux champs on doit répondre *par charité*, dit la règle, aux personnes demandant un renseignement, par exemple son chemin, ou bien à qui s'adresser pour affaires de la communauté. Seulement, si l'étranger insiste et parait vouloir engager un colloque en règle, on lui dit poliment que les conversations sont interdites par les lois de l'Ordre et on le prie d'aller jusqu'au couvent où le supérieur, le cellérier ou le frère portier répondront à toutes ses questions. Contrairement à ce que beaucoup de personnes croient, les Trappistes peuvent recevoir des nouvelles de leur famille et même répondre aux lettres reçues; mais ils ne doivent s'ingérer en rien dans les affaires du monde, mariages, administration de biens, discussions d'intérêt, etc.

Des soins attentifs sont donnés aux infirmes et à ceux dont le tempérament est d'une délicatesse avérée. Lorsqu'un Trappiste est malade on ne craint pas de le lui dire si la chose

est sérieuse ou même mortelle, parce que lui-même ne craint pas de l'apprendre, et alors on n'attend pas qu'il soit à ses derniers instants, à l'agonie même, pour lui donner les sacrements. On le transporte à l'église dans un fauteuil, on l'administre et puis on le rapporte à l'infirmerie. Lorsque sa *fin approche et qu'il l'a demandé, si le supérieur n'y voit pas d'inconvénient*, on l'étend dans sa chambre, sur une croix de paille et de cendres, et c'est ainsi que meurent la plupart de ces religieux. Encore une mise en scène mélodramatique de certains écrivains à ce sujet, à mettre au rebut ! Le supérieur, l'infirmier et ses aides peuvent parler, même la nuit, si le service des malades l'exige.

Jamais, bien que certains voyageurs prétendent l'avoir vu, les religieux ne reçoivent de pénitence pendant le repas, lorsque des étrangers sont admis au réfectoire. *Les règlements l'interdisent de la manière la plus formelle.* Jamais, *en aucun cas*, malgré l'affirmation de soi-disant témoins oculaires qui se rappellent peut-être ce qui leur est arrivé dans quelque collège, et mettent leur mésaventure sur le compte des moines, trouvant la chose plaisante, un écriteau placé, soit sur le dos, soit sur la poitrine d'un Trappiste, n'indique pour quelle cause celui-ci se trouve soumis à une pénitence au milieu de ses frères. Ceux-ci le savent suffisamment par le Chapitre tenu auparavant.

Le R. P. Abbé porte toujours l'anneau et la croix pastorale ; il officie crosse en main les jours de grande fête, à la messe, aux saluts solennels et lors des vêtures ou des enterrements. Il ne prend la mitre que lors des cérémonies tout à fait solennelles et qui l'exigent d'elles-mêmes ; il siège au chœur le premier à droite dans une stalle formant dossier et le prieur le premier à gauche dans une stalle semblable, de manière à ce que l'un et l'autre font face à l'autel. Il a une chambre à part, mais elle ne lui sert que pour confesser, recevoir les religieux qui ont à lui parler et faire sa corres-

pondance. Il couche en effet dans le dortoir commun et n'a, en tout, d'autre prérogative que l'autorité. Le prieur et lui sont placés au réfectoire à une table spéciale, dans la même disposition qu'au chœur.

Les Pères, avec la permission, qui en est demandée au R. P. Abbé, peuvent aider les curés voisins dans l'exercice de leur ministère; ils peuvent également, sous la même réserve, aller assister un mourant en un cas pressant; ils ne sont pas missionnaires, leur Ordre étant un ordre pénitent, mais en cas de nécessité ils pourraient en remplir les fonctions. Quand les circonstances les appellent hors du couvent, Pères et Frères doivent faire les prières réglementaires, autant que possible aux heures mêmes de la communauté. Ils couchent tout habillés sur le lit qu'on leur donne, à moins que les circonstances exigent qu'ils agissent autrement, en se dépouillant de leur vêtement de dessus pour le remplacer par la couverture. Ils peuvent alors user de toute sorte d'aliments maigrés. L'usage du gras ne leur est permis que s'ils s'embarquent; dans ce cas seulement ils doivent partager le repas de tout le monde.

Et voilà la vie,
Que les moines font !

N'est-ce pas qu'elle est, par elle-même pleine d'attraits, bonnes gens qui répétez cet absurde refrain d'une chanson niaise? Mon Dieu, pourquoi ceux qui les trouvent si heureux ne se font-ils pas tous Trappistes! Ils y gagneraient de se taire et de ne pas débiter mille sornettes absurdes dont nous serions débarrassés. Mais ils demanderaient grâce bien vite de vant la réalité. Je le conçois.

Comme tous les monastères des Trappistes, celui d'Echourgnac a d'abord ses bâtiments dits réguliers, l'église, le chapitre, les cloîtres, le réfectoire, la cuisine et le dortoir où sont les cellules ou plutôt les alcôves des religieux. Viennent

ensuite les *locaux attenants* qui sont : la salle du portier, les chambres des P. P. Abbé, Prieur, Maitres, la pharmacie, l'infirmerie, l'ouvrier et l'hôtellerie destinée aux étrangers et aux retraits. Ces constructions composent le monastère proprement dit, et forment son centre. Les dépendances secondaires, destinées à l'exploitation agricole, sont dispersées de chaque côté et à certaine distance. Elles n'étaient pas encore tout-à-fait terminées faute de ressources, mais on se promettait de les pousser activement. Les événements survenus depuis ont arrêté la plupart des travaux et singulièrement ralenti, par l'incertitude qu'ils ont fait naître, le progrès agricole. Le nombre des animaux entretenus est aussi resté le même; 24 vaches laitières, 2 bœufs de travail, 1 taureau, 5 chevaux de service; ni moutons, ni porcs, ni grosse volaille. Il y a cent cinquante à 200 pigeons dont le produit sert à acheter des œufs pour les infirmes et les hôtes. La fromagerie qui, comme le reste, a malheureusement éprouvé un temps d'arrêt, se compose de trois parties distinctes; dans la première se trouvent les chaudières et les presses à fromage; dans la seconde, qui sert aussi pour faire le beurre, sont des caisses doublées de plomb où l'on reçoit le petit-lait. La troisième est la cave où les fromages sont déposés et restent jusqu'au moment de la vente. La fabrication s'est élevée cette année à 9,000 kilogrammes environ. Comme je l'ai dit plus haut, le lait des vaches des étables de l'Abbaye ne suffisant pas, on en achète ailleurs, mais il en faut une énorme quantité de litres annuellement et il est difficile de trouver ce contingent. Les Pères se voient obligés d'en faire venir de la plaine de Saint-Laurent-des-Hommes, ce qui est fâcheux, la distance étant de 15 kilomètres; et cette circonstance jointe au cahotage que subit le liquide, rend la fabrication plus chanceuse et plus difficile. Le beurre s'obtient par la crème du petit-lait; il trouve son emploi pour l'alimentation des infirmes, des hôtes et des domestiques. La collection d'engins

et d'outils est assez importante, ainsi qu'on l'a pu voir ; elle vient de s'augmenter par l'acquisition d'une charrue Brabant double tourne-oreille ; cet utile instrument se trouve en bonne compagnie avec une autre charrue d'une forme particulière, d'un emploi très avantageux quand les terres sont durcies par la sécheresse. On emploie dans l'établissement des Dombasles, les batteuses, les tarares, le trieur pour les blés, le hache-paille et la faucheuse-moissonneuse.

L'étendue superficielle du domaine est de 128 hectares, y compris une métairie de 15 à 20 hectares, dont le colon vit surtout, avec sa femme et ses enfants, du produit que lui valent 10 vaches laitières entretenues sur sa petite exploitation ; dans le reste, cultivé directement par les religieux, on compte de 40 à 45 hectares de terre labourable de toute nature, à peu près 3 hectares de prairies naturelles, 15 hectares de vignes et 1 hectare de jardin ; celui-ci n'est encore arrosé que d'une manière imparfaite, le petit réservoir dont on dispose à cet effet ne fournissant que 5 à 6 barriques d'eau par jour. On voudrait faire arriver celle-ci d'un vallon voisin, mais les ressources restreintes de l'abbaye après tout ce qu'il a fallu dépenser pour les bâtiments, les défrichements, assainissements, aumônes, distributions gratuites de médicaments, n'ont pas permis de réaliser ce projet. Il serait bien à désirer qu'un donateur généreux vînt en aide, pour ce faire, aux bons reclus qui ont tant et si bien travaillé et sont fort loin d'être riches. Les céréales réussissent peu, vu la nature du terrain ; aussi les intelligents pionniers ont-ils été conduits à en diminuer la culture. Au début, lorsqu'ils leur accordaient la principale part dans l'assolement, ils ont récolté jusqu'à 250 hectolitres de froment, 180 d'avoine, 80 de sarrasin et 600 de pommes de terre. Maintenant, ayant reconnu que les plantes légumineuses, et surtout le trèfle et les vesces, sont ce qui réussit le mieux sur leur sol, ils leur consacrent chaque année le tiers :

de leurs terres arables, particulièrement au trèfle rouge, qui dure d'habitude deux ans. Le reste est occupé par le froment, les pommes de terre, les topinambours, les choux fourragers, les navets, maïs et betteraves. Cette année, il y a six hectares en pommes de terre et trois en topinambours. Les Trappistes ont renoncé à la plantation du tabac et je le regrette beaucoup. Ils ont, depuis ce printemps, obtenu de leurs prairies artificielles, 150,000 kilogrammes de foin sec, et un poids encore plus grand de fourrage vert. De fin mai au 15 octobre, le bétail est exclusivement nourri au vert; les chevaux seuls sont au foin. Les arbres fruitiers végètent mal, sauf les figuiers. La couche argileuse imperméable ne permettant pas à leurs racines de plonger, ils restent souffreteux et leurs produits tombent avant la maturité. Par contre la vigne pousse magnifiquement; elle a donné 84 barriques bordelaises, mais j'apprends que malgré le sulfo-carbonate de sodium et le sulfure de carbone, le phylloxera commence à l'envahir; sa présence est visible sur 25 ou 30 ares. On a eu recours aux vignes américaines, on en a planté de toutes sortes, en pépinière et sur place; elles succombent, m'écrit-on, chaque jour. Les P. P. n'ont rien changé à l'installation vinicole qu'avait faite M. le docteur Piotay, l'ayant trouvée très convenable.

Vu le nombre encore restreint de moines, et le recrutement de ceux-ci n'étant pas, à cause surtout de l'insalubrité du climat, sans difficulté, les Trappistes d'Echourgnac se trouvent dans l'obligation d'employer des auxiliaires de deux sortes : des domestiques et des ouvriers; les premiers habitent la maison, mais sont séparés des religieux; ils ont chacun une chambre où ils couchent. Tous les employés laïques du monastère mangent ensemble dans une salle commune; pendant le repas un Père leur fait la lecture; tous les dimanches il leur adresse une instruction sur les vérités de la Religion. Ces jours-là, lorsqu'ils ont assisté à la messe

et aux vêpres, on leur permet généralement de sortir, à la condition d'être rentrés le soir à six heures en hiver et à sept en été. Chaque jour ils font trois repas en hiver et au moins quatre en été; dans cette saison ils déjeunent à six heures avec de la soupe, du pain, du fromage et quelquefois du beurre; à onze heures ils reçoivent de la soupe, une portion de viande, une de légumes et parfois du fruit; le soir à souper, à six heures, ils ont encore de la soupe, des légumes ou de la salade et du fromage; on leur donne demi-litre de vin à chaque repas, et quand il fait chaud, ou qu'ils ont un travail pénible, on leur sert de la piquette entre leurs repas. Il n'existe en ce moment au couvent que deux domestiques, le premier reçoit 450 francs et le second 300 francs net par an. Les ouvriers, au nombre de trois, sont logés dans des maisons sur le territoire de la propriété; ils ne sont pas nourris et, outre le logement, ont 2 francs par jour de travail, à moins qu'ils ne soient à la tâche.

Un Père qui porte le titre d'hôtelier est à la disposition des étrangers qui veulent séjourner au monastère; il leur adresse les recommandations nécessaires afin qu'ils puissent se conformer aux usages de la maison, en ce qui concerne les visiteurs, et leur indique les endroits et les heures où ils peuvent aller se promener; chacun d'eux a une chambre dans le bâtiment qui leur est destiné. Leurs repas du matin et du soir se composent d'un potage et de deux plats maigres au beurre ou à l'huile; il y a d'ordinaire un plat d'œufs et un de légumes, une salade, du fromage, du beurre, des fruits, du vin à discrétion; en outre, le matin vers six heures, on peut leur servir soit une soupe au lait, soit du lait, du fromage et du vin, à leur choix. Tout cela peut être amélioré suivant les ressources de la maison, mais on ne sert jamais de poisson. Si l'un des hôtes était malade, on pourrait lui donner du gras, mais il serait alors servi seul dans sa chambre. On fait une lecture à la table des hôtes

pendant le repas ; ils doivent assister à la grand'messe et au *Salve*, le soir ; pour les autres offices, ils sont libres de les suivre ou non. Le R. P. Abbé peut les admettre au chœur, le supérieur peut recevoir au réfectoire, une fois en passant, les étrangers qui le désirent, et alors on les y sert comme les infirmes, c'est-à-dire qu'on leur donne des aliments cuits au beurre et à l'huile, ou bien des œufs.

Tel est le règlement de la Trappe ; ce n'est pas celui de douilletts, mais celui d'hommes de prière et de travail qui s'imposent de rudes privations, (1) et savent user en même temps de ménagements envers les souffrants, être généreux pour leurs employés et hospitaliers sans faste, et cependant d'une manière convenable, pour ceux qui viennent chez eux leur demander un instant asile, soit comme retraitants, soit comme simples curieux. Ils font le bien largement, sans ostentation, à leurs dépens. Leur pharmacie délivre gratuitement chaque année foule de remèdes, parmi lesquels la quinine compte pour un quart. Il y a maintenant 50 fois moins de cas de fièvres, dans la commune d'Echourgnac, que lors de leur arrivée. Balance faite des décès et des naissances, de 1857 à 1871 inclus, Echourgnac a éprouvé, par

(1) Si dur qu'il soit, ceux qui l'ont accepté le supportent volontiers et, s'ils viennent par les circonstances à en être déliés un instant, ils le reprennent avec joie, presque sans exception. J'ai demandé ce qu'étaient devenus deux Frères que j'avais vus, lors du concours d'Echourgnac, partir, en 1870, pour l'armée. On me les a montrés travaillant humblement et en silence dans un chantier. Fidèles aux préceptes du R. P. Abbé, qui leur avait dit en se séparant d'eux : « Soyez soumis envers vos supérieurs, intrépides devant l'ennemi de la France, » ils s'étaient battus comme des lions, hautement distingués ; ils auraient pu, restant sous l'uniforme militaire, arriver, peut-être, à une brillante position ; leur vie se û, dans tous les cas, écoulée plus douce qu'à l'abbaye ; ils n'y ont pas songé : la lutte finie, ils sont revenus vêtir de nouveau l'habit de bure, vivre dans la retraite et l'austérité.

suite de morts, dans cette période, une dépopulation de 67 habitants. De 1872 au mois de mai 1879, c'est-à-dire en moitié moins de temps, la population s'est accrue, par le fait seul d'amélioration de la santé publique, de 57 personnes. Les Trappistes sont arrivés en 1868. On voit quel a été le résultat de leur présence, de leur dévouement, de leurs utiles travaux d'assainissements. Tout commentaire serait superflu.

Le Frère cellierier nous a quittés ; les deux Pères nous ont accompagnés jusqu'au chalet, où nous sommes rentrés en longeant les vignes de l'Abbaye, chargées de raisins, une grande ligne d'arbres fruitiers, qui cette année n'ont rien produit, et de magnifiques choux-cavaliers, pour la nourriture du bétail et que j'ai fort admirés à la grande joie des bons Pères, comme je venais d'admirer et de louer sans restriction et de tout cœur un immense et incomparable champ de topinambours, dont les tubercules rempliront caves et celliers (1). Nous avons, au-dessous des vignes, vu l'emplacement aujourd'hui parfaitement utilisé qu'occupait un étang ami des maladies et dont les religieux ont rompu la digue. Depuis qu'ils sont installés, ils en ont desséché six. De désespoir, la fièvre s'est enfuie.

Les Pères se sont éloignés et nous sommes remontés en voiture, pensifs, et heureux de ce que nous avons vu, après avoir encore serré la main de ces hommes de cœur qui font tant de bien. M. A. de Lentilhac, qui nous avait tenu compagnie, nous a dit adieu également à notre grand regret et nous avons pris aussitôt la route d'Echourgnac.

Décidément c'est une capitale, et j'émetts le vœu qu'on en

(1) Au dernier concours du Comice de la Double (septembre 1881), les R. P. P. Trappistes ont obtenu, pour une vache bretonne, un second prix ; pour un poulain, un premier prix ; pour leurs produits agricoles, un second prix. Leur métayer Baudon a eu deux premiers prix, l'un pour bœuf, l'autre pour brebis.

fasse un chef-lieu de canton qui aura dans son ressort de justice de paix toutes les communes de la Double, groupées autour de leur centre naturel. C'est plaisir de voir cette bourgade naguère si désolée, si solitaire, si dénuée de ressources, s'agrandir, s'orner de blanches façades et servir de rendez-vous à une foule de routes qui y arrivent de tous les points de l'horizon. Voilà le presbytère flambant neuf, dont les dépendances laissent il est vrai *quelque chose* à désirer encore ; voici la caserne de gendarmerie qu'on en avait éloignée et qui y est revenue, à présent que l'aisance et la santé reprennent domicile dans cet ancien foyer d'émanations malsaines. Voici qu'il s'y tient des foires importantes ; que le Comice en a fait son centre d'action et y établit ses assises solennelles, y distribue ses prix tous les ans au milieu d'une grande affluence de visiteurs. Voici qu'il y a créé une bibliothèque agricole qui ne compte pas actuellement moins de 1,400 volumes. Tout cela ne tient-il pas de prodige ? Mais il n'y a pas encore d'école satisfaisante ; celles des garçons et des filles sont de véritables taudis, et l'église pauvre, insuffisante, devrait être reconstruite. Tout cela se fera ; souhaitons que ce soit vite. On se demande par exemple pourquoi ce bourg, où l'on parvient facilement de tous les points de la contrée, n'a pas encore de bureau de poste, pourquoi l'administration semble se refuser à y en établir un, même à y placer un simple facteur-boîtier. Nous ne comprenons pas ce qui peut justifier cette détermination de rester sourd aux vœux légitimes des populations et de maintenir un état de choses, préjudiciable à tous égards aux affaires. Espérons que la raison finira par avoir le dessus sur le parti-pris.

Nous nous bornons à cotoyer Echourgnac nous nous gardons bien d'y pénétrer. Si nous y entrons, en effet, nous ne pourrions plus prendre sur nous d'en sortir de longtemps et nous n'avons pas une minute à perdre. Nous le laissons donc

sur la droite et nous voilà courant avec rapidité sur un chemin qui passe à proximité d'un étang desséché, dont on n'a conservé qu'une petite partie, la plus profonde, convertie maintenant en lavoir inoffensif, utile même. A bandonnant derrière nous les champs cultivés nous entrons dans les bois qui deviennent de plus en plus épais et beaux. Entre les fourrés une pièce d'eau se montre ; ses dimensions sont assez grandes, ses bords ne sont pas trop marécageux , la masse liquide vers le centre est considérable. On peut très facilement corriger ses irrégularités, rectifier les évasements de son littoral ; elle sera ainsi parfaitement close, n'asséchera jamais nulle part, et les arbres qui l'entourent ne permettront pas à ses brouillards de se répandre au loin. Je vote, en conséquence, pour la conservation de l'étang des Emouchettes. Son propriétaire doit être content de moi. Je compte sur une vive reconnaissance de sa part. Le taillis devient de plus en plus fourni. C'est une véritable et profonde phalange d'arbres des deux côtés de la route, à faire le désespoir de certains propriétaires des meilleurs peuplements du Limousin. Cette vue réjouit l'œil. Voilà ce qui s'appelle une belle et riche production. Au milieu de ce sombre assemblage de chênes serrés l'un contre l'autre vivent côte à côte chevreuils, loups et sangliers, les premiers souvent chassés par les derniers et dévorés par les seconds qui sortent de temps à autre de leur retraite pour aller butiner au loin (1). M. Piotay, qui, lors des courses nocturnes dans les environs, auxquelles le condamnait sa profession de médecin, alors qu'il habitait le pays, passait fréquemment par là dans les mauvais chemins d'alors, a fait plus d'une fois leur ren-

(1) On prétend que le nom des *Emouchettes* que porte l'étang situé dans ce bois, lui vient de ce que les fourrés qui l'environnent sont tellement épais que la nuit y règne presque toujours en éloignant les mouches, qui laissent ainsi, sans les tourmenter, reposer tranquillement dans leurs retraites les hôtes de la forêt.

contre qui lui était signalée d'avance par la terreur avec laquelle son chien venait en tremblant se réfugier entre les jambes de son cheval. Il lui arriva même une fois d'être escorté par l'un d'eux jusque bien au-delà d'Echourgnac. Ces belles murailles de verdure commencent, à quelque distance, à se montrer moins compactes et moins hautes ; il vient un instant où elles disparaissent et sont remplacées par une végétation arbustive rabougrie, où des semis de pins seraient fort utiles pour ranimer la vigueur de la forêt. Nous apercevons au milieu de ces clairières un autre étang, sale, honteux, plein de vase, sans profondeur aucune ; il a tous les droits possibles à être supprimé. Nous voyons à droite et à gauche des champs qui nous paraissent en bien mauvais état, presque abandonnés. A peine y a-t-on fait quelques labours, et nous ne distinguons en fait de récoltes qu'un peu de millet, plante assez cultivée dans certaines parties de la Double, et dont le grain, avec lequel on prépare une assez bonne bonillie, est d'un prix généralement égal à celui du froment, a même mesure et même poids, m'a-t'on dit. Le village de Parcot se développe au-dessus de cette propriété mal soignée, dont, probablement, le possesseur ne s'occupe guère ; il n'a rien d'attrayant. Les maisons tiennent par trop à montrer que, comme beaucoup de celles du canton de Monpont dans la plaine, et sur le plateau de la Double, elles sont construites en bois et en torchis. Pour qu'on le sache bien elles font, sauf çà et là, fi du moindre revêtement de plâtre, de sorte que, même de loin, on ne peut un instant se méprendre sur la valeur de leurs matériaux. C'est bien de ne pas tromper, mais il n'est pas nécessaire de pousser la sincérité si loin. Cela ne peut que nuire ; car le voyageur, qui se contente de l'apparence, ne peut apprécier ce qui, jusqu'à un certain point, est de nature à compenser, pour ces demeures, un genre de construction plus solide et moins exposé aux désastres des incendies. La campagne n'est pas riche à l'entour ; évidemment il faudrait là des défoncements

énergiques. Des phosphates, de la chaux, de la marne y feraient merveille. Mais quoiqu'on ait ouvert dans la contrée foule de bonnes voies de communication, dont plusieurs dites agricoles, comme, par exemple, celle que nous parcourons, précisément pour faciliter l'arrivage de ces précieux amendements, je ne vois pas que, chez quelques personnes éclairées à part, elles soient d'un grand emploi pour ces sortes d'approvisionnements, dont je n'ai pas aperçu depuis ce matin un seul convoi, une seule voiture, un seul sac.

Bruyères, landes rases, terrains écorchés, mauvais petits chênes qui paraissez ne pouvoir devenir jamais grands, que nous voulez-vous ? Nous annoncer l'approche du territoire dont Lajemaye, la citadelle de la routine, Lajemaye, qui chérit les brumes, véhicules des frissons fiévreux, est le chef-lieu, Lajemaye, dont on ne parle qu'avec tremblement pour imiter, dit-on, ses habitants, qu'agitent les effets des miasmes aimés par eux, et chers aux pharmaciens qui leur doivent un débit notable de quinine. Voilà comment on traite Lajemaye dans le camp des abolitionnistes, qui veulent la suppression radicale des étangs. N'est-ce pas exagérer quelque peu ? Nous allons voir. Prenons un chemin de service défoncé, bordé de hauts genêts ; passons devant quelques maisons éparses, nous voici dans le village de Bigoussias, au pied duquel une nappe d'eau dormante s'étend à l'aise. Nous sommes à l'origine de la vallée de la Jemayolle, ruisseau qui forme les étangs nombreux qui s'échelonnent dans cette dépression du sol, s'alimente par le contingent d'autres petits déversoirs, par celui de quelques fontaines et va, peu loin de là, porter à la Rizonne, empressée d'aller le jeter dans la Drône, le tribut de toutes ces mares, minimes ou grandes, de tous ces amas plus ou moins utiles, plus ou moins nuisibles. De l'endroit où nous sommes placés, bien qu'éloignés de la ligne principale de ces cuvettes, et qu'il ne soit pas plus de 4 heures, nous voyons s'élever au-

dessus des bois et des collines, comme une fumée caractéristique, dénotant les émanations et trahissant le cours du vallon. Il nous paraît impossible que cette évaporation si fortement accusée, soit sans effets fâcheux souvent, et nous faisons des vœux pour que les mesures qui viennent d'être adoptées par le Conseil général, soient promptement suivies d'effets, que l'on fasse immédiatement disparaître les étangs reconnus dangereux et qu'on ne conserve que ceux qui offriront, une fois convenablement endigués, toutes les garanties d'immunité nécessaires, avec un caractère d'utilité réelle. Ce que nous constatons autour de nous n'est pas d'ailleurs de nature à modifier notre pensée à cet égard. Ce village délabré est souvent atteint par les fièvres, quoi qu'en dise un de ses habitants qui s'insurge, on ne sait pourquoi, par patriotisme mal compris sans doute, contre un fait trop certain et que nous prouve à l'instant être vrai, une bonne femme apportant son enfant au docteur. Le sol est humide, froid, inabordable à la moindre rosée, après laquelle un cheval ou un bœuf ne peut plus passer dans un champ ou dans un chemin sans que l'empreinte qu'y laissent ses pieds ne soit immédiatement remplie d'eau. Les voies publiques sont en outre encombrées de débris de bruyère qu'on y laisse pourrir beaucoup trop longtemps ; c'est un usage à modifier. Le terrain, d'ailleurs, n'est pas de mauvaise nature par lui-même ; il aurait seulement besoin d'être délivré des eaux qui l'imprègnent et réchauffé par de bons amendements. Nous avons sous les yeux un verger rempli de beaux arbres fruitiers et dans les prés de coteau, qui avoisinent la ferme la plus considérable, paissent une jolie jument et deux bons poulains ses produits ; preuve nouvelle que l'élevage du cheval, déjà très en honneur dans la Double, peut y donner les meilleurs résultats sans beaucoup de peine. On trouve dans ce petit groupe de feux un puits dont l'eau qui n'est pas mauvaise est passablement abondante ; c'est un grand avan-

tage pour l'endroit, trop rare quelquefois en Double, où il serait bon d'établir des filtres et bien désirable que l'on pût former des puits artésiens de distance en distance.

On nous offre de nous conduire aux grands étangs, mais le temps nous presse et il nous faut battre en retraite. Nous regagnons donc notre voiture que nous avons laissée sur la route et nous nous dirigeons vers Saint-Michel, en laissant Saint-André à peu de distance sur notre gauche. Le premier paysage qui s'offre à nous est de nature à décourager ceux qui, venus dans la Double pour la première fois, jugeraient l'ensemble de la contrée par lui. Nous comprenons parfaitement qu'un écrivain agricole passant en cet endroit après avoir visité la cabane que nous avons là, droit devant nous, ait fait une sombre peinture des habitations du pays. Ce taudis en planches, sans cheminée, composé d'une seule petite pièce, misérablement meublé, tout environné de champs peu productifs et tout près d'une grenouillère, n'était pas de nature à exciter son enthousiasme ; mais il est loin d'en être de même partout dans la Double. Ceci désormais n'y est plus que l'exception, et celle-ci confirmant la règle, il est vrai de dire que de pareils logis, ayant été rares en tous temps, y deviennent introuvables à présent. Cette mesure n'est plus, en quelque sorte, qu'un *témoin*, c'est-à-dire comme un fragment de l'ancien état de choses, tels qu'en laissent les ouvriers sur les routes qu'ils creusent, pour qu'on puisse ensuite apprécier l'ouvrage accompli par eux. Et le comice de la Double a grandement travaillé ! Grâce à lui les chaumières s'améliorent, les fermes revêtent, sous son influence, un air de décente propreté, d'aisance qu'on n'y connaissait guère autrefois et que les plus riches cultivateurs et petits propriétaires ne se souciaient pas de leur donner. On constate partout tendance à un progrès incontestable sous ce rapport ; et au bord même des sentiers perdus le long des halliers, nous voyons la pierre de taille de Jovelle, les

poutres et les madriers s'amoncelent dans un but évident d'appropriation résolue. Nous nous en réjouissons en parcourant encore quelques mauvais pâtis ou stagnes, couleur de plomb, un étang morbide à faire disparaître au plus tôt. La route n'est pas gaie, courant au milieu de brandes et de garennes à tiges clairsemées. C'est la queue du désert qui se défend encore contre le progrès, mais celui-ci l'atteint et l'entame même de toutes parts. Le jour où l'on aura eu raison des eaux dormantes de la vallée de Lajemaye, ce coin de la Double reviendra, comme font les autres, rapidement à la vie. Le docteur Piotay me montre un talus où lors de la visite de la commission d'hygiène dont il faisait partie, il tua, d'un coup de canne au milieu de l'épine dorsale, une vipère qui cherchait à escalader la rampe perpendiculaire d'une fosse, et dont il fit présent au président de la section. Ce serpent venimeux représentait un des fléaux de la Double, où il tend heureusement à devenir moins commun, ce dont il faut d'autant plus se féliciter que la vente de la thériaque étant nulle à peu près aujourd'hui, le paysan est beaucoup moins intéressé qu'auparavant à la destruction de la vipère. Dans ce lieu reculé, la misère et l'abandon étaient grands avant l'ouverture des routes, et mon aimable et savant compagnon de voyage m'a conté un fait navrant dont il a été le témoin, mais dont il a eu le bonheur d'empêcher les affreuses conséquences d'être complètes. Il se rendait à cheval dans un hameau où il était impatientement attendu ; passe un homme qui, l'apercevant, s'empresse de venir le prier d'entrer dans sa maisonnette où sa femme était malade. Le docteur lui répond qu'il va revenir et lui donne rendez-vous à quatre heures du soir au même endroit, d'où ils se dirigeront ensemble vers la demeure du colon ; il est retenu plus qu'il ne pensait auprès du client qu'il allait visiter et ne repasse qu'à cinq heures ; le paysan avait disparu. Après un moment d'attente le docteur prend le parti de rentrer à son domi-

cile, supposant que sans doute, pour qu'on n'ait pas pris patience, le cas n'était pas grave. Le lendemain, pourtant, il se dirige du même côté, de bon matin. Au détour d'un sentier il aperçoit son interlocuteur de la veille et s'empresse de le héler. — « Vous venez bien tard, docteur, répond le malheureux, il n'y a plus rien à faire ; ma femme est morte cette nuit, mais tenez : ajouta-t-il en balbutiant, suivez-moi tout de même, vous allez en trouver des malades!... » Quelques minutes après, M. Piotay pénétrait dans une chambre basse où il y avait trois lits. Dans le premier, à une colonne duquel brillait une lampe allumée, était étendue la jeune femme privée de vie ; près d'elle, un de ses enfants gisait mort également ; dans un second lit se débattait, en proie aux convulsions de l'agonie, un pauvre petit garçon atteint du mal qui avait emporté sa mère et son frère, et une jeune fille de 13 à 14 ans, luttant contre une fièvre ardente, causée, toujours, par une rougeole aiguë mal soignée. A ce spectacle effrayant, l'excellent M. Piotay, profondément ému, se hâta d'envoyer chercher quelques secours dans les maisons voisines, de prodiguer ses soins aux deux malades, de faire demander des remèdes à la pharmacie la plus proche ; et s'il y eut le lendemain trois cadavres, sortis de la même chambre, à conduire au champ du repos, il fut au moins assez heureux pour rendre quelques jours après une fille entièrement rétablie à son père si cruellement éprouvé ! Avec la facilité actuelle des communications, qui permettent promptement l'arrivée du médecin, de pareils et aussi déplorables événements ne sont plus à redouter. On est également assuré de recevoir à temps la bénédiction du prêtre, les desservants étant moins rares et un Père Trappiste d'Echourgnac étant toujours désigné d'avance pour apporter les secours religieux partout où ils sont réclamés. Bénissons donc les routes au moyen desquelles on peut faire tant de bien.

Nous remarquons avec plaisir, en avançant, un joli vignoble; il fait partie de la propriété de la Feyne, appartenant à M. Desplat, qui a su rendre son héritage fertile et productif. C'est une oasis faisant tache d'huile dans la solitude qui se parera bientôt à son exemple. Nous approchons cependant du chef-lieu de la commune, et à mesure que nous allons, le pays devient plus riant, l'aspect plus agréable pour l'agriculteur. Saint-Michel, précédé de quelques petits groupes de maisons, apparaît entouré de vignobles, de prairies, de terres bien travaillées. Avant d'y parvenir, nous coupons la route qui de Mussidan conduit à Echourgaac et que je me souviens avoir vue en 1870, entre le Grolet et la grande Duché, assez tristement bordée çà et là de flaques d'eaux stagnantes, qu'on avait la prétention d'appeler étangs, de bois sans valeur, de landes et de maigres produits. Je ne doute pas que le progrès ne se soit implanté là aussi. Saint-Michel est placé d'une manière heureuse, dominant un vaste territoire, et l'on constate que la bonne tenue des domaines s'étend sans relâche dans ses environs. Les arbres fruitiers n'y sont pas rares, les constructions lépreuses disparaissent. Les sages avis des hommes éclairés qui sont à la tête de l'association agricole de la Double n'ont pas été perdus dans cette direction. Un instant après nous revoyons des taillis, mais plus satisfaisants que ceux des terrains situés plus haut vers la Lajemayolle. Le grand archange, chef des célestes milices, est l'ennemi du mal; il a, sur cette commune, qu'il protège en sa qualité de patron, étendu ses ailes et chassé devant lui le monstre de la routine et de la mort. Dès 1870, au concours départemental, l'honorable M. de Marguerye, rapporteur de la Commission de visite des cultures dans le Ribéracois, mettait en relief les beaux travaux de plusieurs cultivateurs de cette localité. M. Camus à Maubarède, primé pour ses dessèchements accomplis avec intelligence et succès, puis,

comme fermier, pour l'ensemble de ses récoltes ; M. Desplat, de Vinaudoux, recevant une médaille d'argent pour ses plantations d'arbres fruitiers ; M. Durand, à Mérigué, récompensé pour création de prairies ; M. Desplat, de la Feyne, dont j'écrivais le nom tout à l'heure, méritent une médaille pour ses nivellements, et une autre pour ses vignes, et son drainage en fascines ; M. Durand, que je viens de citer, obtenant une médaille d'or pour une propriété *arrivée*, grâce à ses soins ; M. Londeix, enlevant un prix pour ses reboisements, ses vignes, son outillage, son bétail, ses cultures diverses, ses soins aux fumiers et autres perfectionnements ; M. Marvier, au Pelat, cité et médaillé pour défrichage et conversion en prairies irriguées de mauvais terrains. Depuis, le temps a marché, les améliorations aussi. Saint-Michel a pris largement son vol, fait triompher le bien et l'élève haut, à la gloire du comice (1). Aussi lui a-t-on dédié récemment une église toute neuve, consacrée le 25 mai 1874. Elle se compose d'une seule nef avec abside. La retombée des voûtes, au lieu de s'appuyer sur des pilastres, le fait directement sur

(1) Echourgnac et Saint-Michel ne sont pas les deux seuls points où cette vaillante association ait exercé fructueusement son action féconde. J'aurai, plus tard, l'occasion d'en signaler beaucoup d'autres. J'ai déjà, dans ce récit, parlé des améliorations qu'on remarque de divers côtés, vers Saint-Barthélemy-de-Bellegarde. Au concours régional de 1872, l'un des agriculteurs de cette commune, M. Besse, se présenta pour disputer une des récompenses promises. La Commission gouvernementale, par l'organe de M. de la Massardière, loua ses labours profonds, son drainage, ses chemins-allées où venaient se déposer des limons reportés ensuite sur les hauteurs, ses plantations de vignes et sa prairie, tout cela créé par lui dans un domaine auparavant en ruine et délaissé. M. Besse obtint une mention honorable, distinction flatteuse, mais peut-être un peu faible pour tant de travaux et de mérites ; ainsi du moins l'ont pensé bien des personnes.

les murs, en se terminant par une espèce de console, dont l'effet n'est pas disgracieux.

Nous allons, par un chemin de traverse, frapper à la porte du château de Gamanson. Le régisseur est absent, mais sa femme nous reçoit avec empressement, nous fait chauffer, puis nous montre la cour entourée de dépendances considérables que la nuit ne nous permet pas de visiter. On nous conduit à la terrasse de l'est, et malgré l'obscurité qui commence à envahir la campagne, et la cache en grande partie déjà, nous pouvons constater que la position est admirable. Nous parcourons aux flambeaux plusieurs pièces remarquables ; l'une ornée de nombreux portraits de famille, une seconde où se trouve une collection intéressante et grande d'oiseaux empaillés artistement, remplissant des étagères vitrées et formant un ensemble plein d'intérêt, une troisième, enfin, tendue de tapisseries que l'on nous assure provenir de la manufacture des Gobelins. Nous regrettons de ne pas faire cette petite revue le jour, la lumière des bougies ne pouvant donner qu'une idée très imparfaite du mérite des objets, de cette nature surtout.

Placée sous la direction prudente et sage de M. Peyssard, l'habile régisseur, que le comice de la Double a souvent avec éloges, couronné pour ses utiles entreprises et ses vrais succès, la terre de Gamanson, appartenant maintenant aux neveux de M. D. de Gamanson, ancien maire de Périgueux, est d'une superficie totale de 274 hectares. Elle s'étend sur les communes de : Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Michel-de-Double et Saint-Etienne-de-Puycorbier, et se subdivise ainsi : 65 hectares en terres labourables, 67 en prairies, 9 en vignes, 6 en cours et jardins, 70 en bois, 35 de landes, 21 de bruyères et 1 de pâtis. Elle est partagée en six métairies, un vigneronage et une réserve. Le cheptel des métairies se compose de 26 bœufs, 34 vaches, 19 truies portières, 2

juments poulinières. Le produit moyen est, en froment, de 450 hectolitres, ou 15 par hectare, à 1 h. 50 de semence sur cet espace ; 60 hectolitres de maïs en épis, 120 hectolitres de vin, 3,618 quintaux de foin, 400 hectolitres de pommes de terre. Dans chaque colonage on cultive un hectare de tabac, contenant 38,000 pieds de cette plante dont la valeur en produit est de 45 à 50 fr. par quintal (50 kilogrammes) et s'élève d'habitude à 2,000 francs. Chaque métairie récolte de plus 1,000 hectolitres environ de racines fourragères ; il y a provision de fruits. On dépique le froment au moyen de rouleaux dont il existe un dans chaque exploitation, et l'on obtient ainsi de 10 à 15 hectolitres de grain par jour.

Depuis quelques années on a défriché douze hectares environ, dont 7 ont été convertis en prés après trois ans de culture, et 5 plantés en vignes. Malheureusement le phylloxera s'est installé dans ces dernières et en diminue beaucoup le rendement.

La réserve consiste en 5 hectares de vignes, 1 hectare de jardin et 20 hectares de prairies, dont le foin est vendu sur pied à l'exception de celui nécessaire pour la nourriture de deux chevaux de service.

Les métayers vendent chaque année 12 bœufs gras pour les boucheries voisines, ou l'exportation ; les jeunes veaux trouvent preneurs de 115 à 130 francs l'un, à l'âge de trois ou quatre mois ; les porcelets sont livrés au commerce à trois mois dans les prix de 15 à 20 francs chacun ; le bois sert à fabriquer des traverses de chemin de fer valant de 4 fr. à 4 fr. 25 la pièce, rendues en gare, ou du bois à brûler qui se paie de 18 à 20 fr. la *brasse* du pays. Le vin blanc se fabrique suivant l'usage habituel en Périgord. Pour le rouge on verse la vendange, arrivant de la vigne, dans le fouloir où elle est écrasée ; puis on la place dans les cuves où on la laisse jusqu'à l'épuisement de la fermentation ; on met alors

le vin en barriques et le soutire au mois de mars. Cette année le blanc a valu 80 fr. et le rouge 110 fr., la futaille de 220 litres.

La nature du sol varie beaucoup. Sur les hauteurs la terre est argileuse ou sablonneuse, et humide sur le bord des nuisseaux. Tous les fourrages y réussissent bien, sauf la luzerne. On laboure à petits billons d'un mètre de large avec des araires en fer. La herse est d'un usage général.

Nous reprenons notre course en descendant, au milieu d'arbres majestueux, une avenue qui a besoin d'être améliorée. Nous gagnons les bords de l'Isle, passons au-dessous d'un village qui coule peu à peu, dit-on, vers la rivière, en glissant sur l'argile, et rentrons à Mussidan à neuf heures du soir après une journée des mieux remplies. Je ne saurais être trop reconnaissant à M. le docteur Piotay d'avoir bien voulu me la procurer, en se dérangeant lui-même, pour me guider et m'instuire.

Octobre 1879.
